



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

LES BILANS DES ESPACES DE LA FRANCE INSOUMISE

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023

SOMMAIRE

ESPACE BATAILLE DES IDÉES ET FORMATION P.3

ESPACE BATAILLE MÉDIATIQUE P.9

ESPACE BATAILLES ÉLECTORALES P.16

ESPACE BATAILLES DE LA SOCIÉTÉ P.20

ESPACE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT P.26

ESPACE INITIATIVES DU MOUVEMENT P.32

ESPACE INTERVENTION DANS LA JEUNESSE P.38

ESPACE PRATIQUES CITOYENNES DU POUVOIR P.41

ESPACE VIE DU MOUVEMENT P.51

**COMITÉ DE RESPECT DES PRINCIPES ET COMITÉ DE SUIVI CONTRE LES
VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES** P.64

PRÉSENTATION FINANCIÈRE P.72



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE BATAILLE DES IDÉES ET FORMATION

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



Les élèves de la Promotion Louise Michel



Café populaire à Beauvais



Andreas Malm et David Harvey à l'Institut La Boétie



ANIMATEUR-RICES DE L'ESPACE

Danièle Obono & Hadrien Clouet



Clémence Guetté & Jean-Luc Mélenchon pour l'Institut La Boétie

INTRODUCTION

Notre mouvement, la France insoumise, est un instrument de lutte politique et de combat social. Pour conduire efficacement ces tâches, il faut comprendre le monde dans lequel on vit, entendre les nouvelles idées et les assimiler. C'est tout le rôle de cet espace : constituer une interface avec tou·tes celles et ceux qui pensent le monde, qui proposent des issues de secours, qui enrichissent la doctrine de la Révolution citoyenne, pour mieux diffuser ces idées dans la société, aider toutes celles et ceux qui luttent et contribuer à la réflexion et à la formation des militantes et des militants. Bref, dresser un nouveau pont entre le monde des idées et celui de la lutte quotidienne sur le terrain.

Cet espace est constitué de trois pôles, tous en dynamique. Ceux nouvellement créés ont adopté un rythme de croisière, ceux qui préexistaient ont désormais achevé leur renouvellement. En conséquence, tous sont opérationnels.

Nouvellement venu, le pôle des cafés populaires a assuré la mise en place de l'organisation nécessaire à cette nouvelle forme militante, et permis d'en tenir 15 premiers sur l'ensemble du territoire, consacrés à des thématiques variées. La demande de la part des militant·es est importante et l'augmentation des thèmes proposés et du nombre d'intervenant·es permettra d'y répondre davantage dans les mois à venir.

Les groupes thématiques de la France insoumise constituent un pôle ayant eu un rôle majeur pendant les échéances passées, principalement avec la rédaction des livrets thématiques qui complètent *L'Avenir en commun*. Les équipes des groupes thématiques sont actuellement en cours de renouvellement à la suite des évolutions intervenues en 2022. La plupart des groupes continuent à mener une veille soutenue sur leur sujet et à participer aux activités des réseaux dans lesquels ils sont enserrés. Ils seront parmi les artisans de la programmation des AMFIS et des programmes des prochaines échéances électorales.

Enfin, le pôle argumentaire est aujourd'hui en reconstruction. Il permettra d'animer le travail de veille, de désintox et de production argumentaire, répondant aux besoins du mouvement et de ses porte-parole, de façon complémentaire au travail du groupe parlementaire et à celui des groupes thématiques.

LE SECTEUR FORMATION DE L'INSTITUT LA BOÉTIE : UN ÉLARGISSEMENT INTELLECTUEL

L'Institut La Boétie (ILB) comble un manque important, en permettant à des intellectuel·les, universitaires et experts de participer au travail d'élaboration théorique et de bataille des idées. Le développement de son activité constitue une nouvelle étape majeure pour le mouvement insoumis, qu'il contribue à renforcer et élargir. Il montre à quel point notre mouvement est aujourd'hui la seule force soucieuse et capable de produire de la doctrine.

Un bilan complet de l'activité de l'ILB est fourni à part

<https://institutlaboetie.fr/bilan>

PÔLE DES CAFÉS POPULAIRES

La première série de cafés populaires, à l'initiative du pôle d'animation national, a eu lieu en février et mars 2023 sur le sujet des retraites. La quinzaine de cafés qui ont été organisés (à Paimpol, Paris, Chartres, Beauvais, Toulon, Dijon, Lyon, Brest, Montigny-le-Roi) constituait une première série test, qui a permis de faire connaître cette nouvelle forme d'action politique auprès des militant·es et groupes d'action, d'éprouver le dispositif et de construire un réseau d'ambassadeur·rices des cafés sur le territoire.

Le pôle des cafés populaires est co-animé par Danièle Obono et Sylvain Noël.



UNE PREMIÈRE SÉRIE RÉUSSIE

Les objectifs de formation, d'éducation populaire et de débats d'idées ont été remplis. Dans toutes les villes où ils se sont déroulés, les retours ont été positifs. Les groupes d'action ayant organisé des cafés souhaitent reproduire cette initiative selon des bornes temporelles spécifiques (ex : un café par mois pour créer un effet « rendez-vous »).

Élargissement

Lors du café populaire de Paimpol, ¼ n'était pas des militant·es, et ¼ d'entre eux était des jeunes âgés de 16 à 24 ans (ce café a fait l'objet d'un reportage au journal de France Culture le 3 mars 2023).

Éducation populaire

- Le format, construit avec des membres du pôle « Pratiques militantes et éducation populaire », permet aux participant·es, militant·es ou non, de se familiariser avec le sujet et d'acquérir des arguments et des connaissances.
- La durée courte (1h30) permet une organisation simple et rapide du café, ce qui incite les groupes d'action à retenir ce mode d'action et à le diffuser.



AMÉLIORATIONS ET NOUVELLES CAMPAGNES

Depuis le 12 mai, suite aux travaux conjoints des équipes des outils numériques de la France insoumise, de l'Institut La Boétie et du pôle d'animation national, les groupes d'action peuvent désormais demander un café populaire directement *via* la plateforme Action populaire. Cinq jours après l'automatisation, dix demandes de cafés ont déjà été recensées.

- Trois thèmes sont désormais disponibles : « Sauver nos retraites » ; « Lutte contre la vie chère » et « Pour la 6^e République ».
- Quatre autres thèmes sont en cours de préparation : « Pour reconstruire l'école publique » ; « La santé d'abord et pour tou·tes ! » ; « Pour reconstruire nos services publics » ; « Agir face à l'urgence climatique ».

Tous ont été déterminés à partir de l'analyse des contributions des insoumis·es lors de l'Assemblée représentative du 10 décembre 2022.

Le pôle d'animation national se fixe comme objectifs de poursuivre le travail de valorisation des cafés (ex : par le biais d'articles sur les réseaux sociaux insoumis, tels que *l'Insoumission*) ainsi que d'encourager les groupes d'action à adopter largement ce mode d'action et à impulser, notamment dans les prochains mois, l'organisation de nombreux cafés populaires sur le thème de la 6^e République.

PÔLE DES GROUPES THÉMATIQUES

Les groupes thématiques sont ouverts à tou·tes celles et ceux qui souhaitent les rejoindre. Ils ont pour tâche de mener la réflexion sur une quarantaine d'enjeux, de la planification écologique à l'espace, en passant par le plein emploi et la condition animale. Les membres des groupes thématiques sont les rédacteur·rices des livrets publiés pendant la campagne présidentielle, qui complètent le programme *L'Avenir en commun*. Ils ont été élaborés de manière collective, au sein de l'espace programme coordonné par Clémence Guetté et Hadrien Clouet, qui animent aujourd'hui le pôle des groupes thématiques. Chaque livret expose les enjeux d'un sujet, dessine les perspectives de la Révolution citoyenne dont notre pays a besoin et présente les mesures nécessaires pour y parvenir.



TÂCHES DES GROUPES THÉMATIQUES

- **Bilans de chaque groupe thématique** sur l'activité depuis la fin des campagnes présidentielle et législatives : après l'écriture des livrets thématiques, un bilan a été fourni par chaque groupe pour faire état de son fonctionnement (renouvellement des équipes d'animation - 15 sur 40 à ce stade -, bilan du nombre de membres, campagnes de recrutement, projets, difficultés).
- **Participation aux différents dispositifs** lancés depuis la dernière Assemblée représentative :
 - **Cafés populaires** : les co-animateur·rices de groupes thématiques sont en lien avec le pôle des cafés populaires pour en organiser sur leurs thèmes, ce dispositif a vocation à s'étendre (ex. : café populaire sur la culture à Rochefort).

- **Institut La Boétie** : les co-animateur·ices de groupes thématiques ont été appelés à se porter candidat·es pour devenir formateur·rices, notamment dans le cadre des formations locales proposées par l'Institut aux groupes d'action
- **Préparation des AMFIS 2023** : les groupes thématiques ont été appelés à proposer des conférences et ateliers aux AMFIS. Les parlementaires ont également été appelés à formuler leurs propositions de conférences auprès des groupes thématiques, afin d'assurer le recoupement et la mise en cohérence des propositions sur chaque thème.
- **Lien avec les parlementaires de l'intergroupe** (Assemblée nationale et Parlement européen) sur les enjeux de chacun des groupes : aide à la réaction d'actualités (production de communiqués de presse), d'amendements et de propositions de lois.



ACTIONS À VENIR POUR LES GROUPES

- **Participation à l'élaboration des programmes pour les prochains scrutins** : campagnes européennes et municipales notamment.

PÔLE ARGUMENTAIRE

Le pôle argumentaire de la France insoumise produit **des notes sur des sujets d'actualités, des faits et événements politiques, des publications de rapports, des conférences thématiques, à destination des parlementaires.** Il est également force de proposition pour approfondir des sujets moins couverts par l'actualité médiatique comme parlementaire. Il a pour vocation d'apporter un argumentaire court mais précis afin d'informer au mieux les lecteur·rices de la note.

Il réunit des personnes aux profils variés, complémentaires pour la production de notes. Il se réunit ainsi toutes les deux semaines afin d'assurer une veille sur l'actualité, établir les sujets à produire et répartir les livrables. Ceux-ci sont ensuite, selon le contenu et la visée, publiés sur le site de la France insoumise ou transférés en interne.

C'est ainsi un **espace d'auto-organisation dans le décryptage, l'analyse et le suivi de l'actualité politique en France et dans le monde**, et la production de réflexion pour écrire les positions du mouvement insoumis.

Le pôle argumentaire est co-animé par Paola Collado et Julien Millot.



ACTIVITÉ RÉCENTE

À la suite de la réorganisation du mouvement, il a été nécessaire de faire évoluer la place et le fonctionnement du pôle, en vue de relancer son activité. Plusieurs réunions ont ainsi été consacrées à élaborer le nouveau dispositif de coordination et les objectifs des prochains mois.

Cette phase de relance a également permis de consulter les autres pôles produisant des éléments de veille et de réflexion au sein du mouvement, afin de déterminer la meilleure façon de collaborer par la suite.

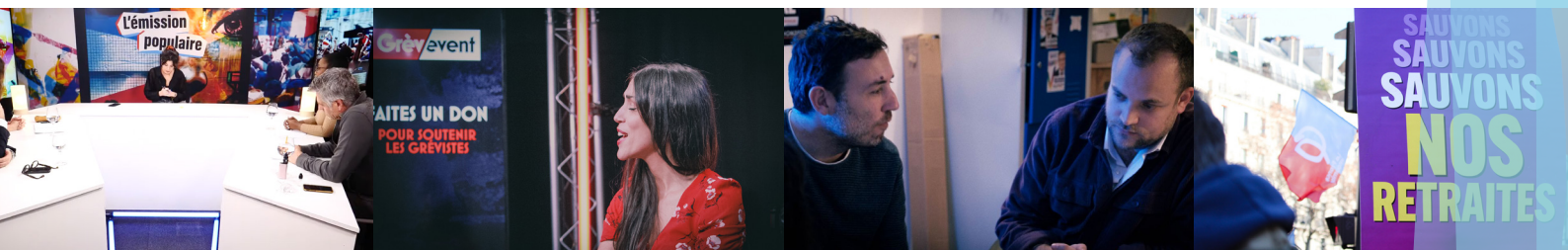
Une première réunion plénière du pôle argumentaire, associant l'ensemble des personnes engagées auparavant, a eu lieu le 30 mai afin de partager le mode de fonctionnement – comment le pôle est sollicité, comment le pôle s'organise pour répondre aux sollicitations – et le ciblage des besoins du mouvement.



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE BATAILLE MEDIATIQUE

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



L'émission populaire

Le #GrevEvent

Le Space Pop

La campagne retraites



ANIMATEUR-RICES DE L'ESPACE

Sophia Chikirou et Manuel Bompard

INTRODUCTION

Notre mouvement évolue dans un environnement hyper médiatisé où l'instantanéité est souvent la règle. Radios, télévisions, journaux, magazines et réseaux sociaux sont à la fois les espaces de la dispute politique mais aussi des acteurs à part entière. Ainsi, notre mouvement peut faire l'objet d'un traitement médiatique partial parce qu'il est en opposition avec la ligne éditoriale des médias.

C'est pour cette raison que la France insoumise a pris le parti, depuis sa création, d'être en capacité d'émettre son discours de façon autonome des médias dominants. Sa présence sur les réseaux sociaux est certainement l'une des plus importantes dans le champ politique.

Le mouvement est loin d'être le seul émetteur puisqu'il compte sur l'activité de plusieurs élu·es insoumis·es et de milliers de militant·es en ligne. L'engagement des un·es et des autres est indispensable pour faire face aux discours dominants, aux attaques et mensonges.

La bataille médiatique mobilise des ressources humaines et des moyens techniques pour produire et diffuser des contenus audiovisuels et graphiques, pour animer les communautés insoumises et pour organiser des événements et des actions.

L'espace bataille médiatique est organisé en 3 pôles : les campagnes numériques, les médias insoumis, la veille et la riposte.

Globalement, les pôles ont été très actifs depuis le mois de décembre dernier et ont, par leur travail, amélioré notre présence notamment sur les réseaux sociaux. Le traitement réservé à notre mouvement et à nos représentants dans les médias dominants est particulièrement rude : le pôle « veille et ripostes » n'a donc pas chômé !

Il faut noter aussi un changement : le groupe parlementaire LFI-NUPES a pris plus d'importance par rapport au mandat précédent du fait de l'ampleur de la vie parlementaire dans le débat public.

L'expression du mouvement doit encore mûrir dans ce nouveau contexte et il nous semble important de poursuivre la construction des médias insoumis et d'en améliorer la coordination. La participation des militant·es à la vie de ces médias est aussi un enjeu : nous voulons des médias qui représentent et mettent en lumière l'engagement des militant·es. Ainsi, nous espérons développer les reportages en lien avec les groupes d'action autour de la vie militante locale et des luttes.

Nous souhaitons aussi améliorer l'accès aux informations qui figurent sur le site internet de la France insoumise. Un projet de refonte du site est en cours et vise notamment à mettre en évidence le fonctionnement interne du mouvement, ses espaces de délibération et de prises de décision.

PÔLE CAMPAGNES NUMÉRIQUES

Animation : Bastien Parisot



CAMPAGNE POUR NOS RETRAITES

Collectes pour la caisse de grève : nous avons collecté 1 080 566 € grâce à nos différentes actions et produit 40 chèques de remise de dons. Les deux journées de *stream* et la journée de mobilisation sur les réseaux sociaux du #GrevEvent ont permis de collecter 190 000€ pour alimenter cette caisse.

La marche "Pour nos retraites" : affiches, tracts, visuels, site internet et plus de 10 banderoles pour les camions, en plus de la préparation et de l'animation des 3 camions avec plus de 50 intervenant·es.

La mobilisation sur les journées de grève et manifestations : 41 séries de visuels, 39 vidéos d'élu·es ou porte-parole de la Fi depuis les manifestations. Depuis mars, nous créons également une page sur le site de la Fi pour chaque journée de mobilisation avec les lieux et horaires de rassemblement dans les grandes villes de France et les visuels d'appel à la manifestation (9 pages créées).

Les réunions publiques : de la scénographie à la mobilisation pour 4 meetings (Saint-Etienne, Montpellier, Chavilly-Larue, Aix-Les-Thermes) et production des affiches, tracts et visuels réseaux sociaux pour plus de 80 réunions publiques.

Autres productions : 1 clip-vidéo diffusé sur France TV et 1 clip audio diffusé sur Radio France (pour le programme "expression directe"), 7 tracts, 7 affiches et plus de 20 banderoles et kakemonos.



CAMPAGNES EN LIEN AVEC LES AUTRES ESPACES

La campagne contre la vie chère : cette campagne est la continuité de la campagne Contre la vie chère lancée à l'automne 2022. Elle a porté sur l'inflation notamment avec la production de tracts et d'affiches :

- Tract « Bloquons les Prix », tract « Augmentons les salaires », tract « Prix énergie - Stoppons la spéculation », tract « Contre le logement cher »
- Affiche « Bloquons les Prix », affiche « Vie chère »
- Nouvelle affiche « Face à l'inflation, bloquons les prix et augmentez les salaires »

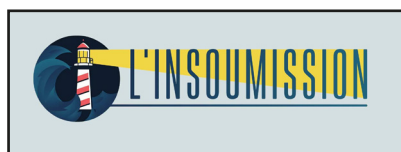
La campagne pour les locaux : cette campagne est élaborée avec le Pôle « locaux dans les départements » et a été ralentie pendant la mobilisation contre la réforme des retraites pour favoriser les collectes pour les caisses de grève. Elle a fait l'objet de la création d'une page internet et de visuels destinés au mailing et à Action populaire.

La campagne pour la 6^e République : cette campagne, élaborée en lien avec le Pôle « Cafés populaires », est en cours de lancement ; elle débute par la réalisation d'un clip-vidéo diffusé le 23 mai sur France TV, et sur les réseaux sociaux, ainsi qu'une affiche disponible la même semaine.

La campagne pour les AMFIS 2023 : en lien avec plusieurs pôles, le lancement de la campagne d'inscription aux AMFIS 2023 a fait l'objet de plusieurs productions dont le site internet AMFIS2023.fr et des visuels. Il se poursuivra dans les semaines à venir.

PÔLE MEDIAS INSOUMIS

Animation : Sophia Chikirou



LINSOUMISSION.FR

L'insoumission.fr, la plateforme multimédias d'actualité de la France insoumise, avait cumulé 2,4 millions de visites sur le site en 2022, et affiche aujourd'hui 50 000 abonné·es sur Twitter, 40 000 sur Youtube, 30 000 sur Facebook, et près de 10 000 à la newsletter hebdomadaire.

Nous publions plusieurs articles par jour :

- des brèves et des articles de fond (pouvant atteindre 67 000 lectures) ;
- 5 séries : les « assistés d'en haut », les « députés RN », les « éditorialistes de plateaux », « désintox économique » et les « portraits des nôtres » ;
- des grands entretiens vidéos avec des intellectuel·les, des artistes, des élu·es...
- une rubrique culture (critiques de livres, de films, de séries, de portraits)

Des rédacteur·rices bénévoles et un réseau de plus de 80 reporters contribuent notamment à couvrir le mouvement social dans tout le pays (plus de 40 villes pendant le mouvement retraites).

À venir : développer l'aspect vidéo et graphique, publier des dessins de presse, et développer notre présence sur Instagram et TikTok.



L'ÉMISSION POPULAIRE

Émission hebdomadaire (chaque mardi à 19h30), le talk de la France insoumise a donné lieu à 21 épisodes avec 79 invité·es différents venu·es de la NUPES et du Parlement de l'Union populaire mais aussi des journalistes, des militant·es syndicaux·ales et des militant·es politiques. L'audience moyenne est de 60 000 vues par émission (Facebook, YouTube et Twitch) soit en cumulé, 1 million de vues depuis janvier.

À noter : le numéro le plus suivi cumule plus de 100 000 vues et date du 22 mars 2023 : "Macron ment, sa police aussi".

Ces émissions sont également découpées en extraits diffusés sur les réseaux sociaux. Au total, 210 extraits ont été diffusés sur Twitter, en direct pendant les émissions ; 84 extraits ont également été découpés, montés, sous-titrés puis diffusés sur Instagram, Facebook, Telegram et Twitter après les émissions. Tous sont vus plusieurs milliers de fois, entre 10 000 et 120 000 vues par extraits, avec un pic sur un extrait du mois de janvier (408 000 vues). Nous avons créé le compte TikTok de l'EmPop pour diffuser les extraits : déjà 11 000 vues.



LE MONDE EN COMMUN

Le média international insoumis a connu une baisse d'activité essentiellement liée à un manque de moyens humains. Toutefois, une dizaine d'articles d'analyse a été publiée dont trois au sujet de la guerre en Ukraine depuis décembre.

L'objectif pour la deuxième période de l'année est une nouvelle organisation :

- Le site web sera réservé à des articles d'analyse, des entretiens et des contributions de militant·es étranger·es (réfugié·es russes par exemple) ;
- Le canal Telegram, qui compte 598 abonné·es, sera développé pour devenir une chaîne d'actualités internationales.

LES NOUVEAUTÉS



LE SPACE POP

Le Space Pop a été lancé début mars 2023 : c'est la radio libre de la France insoumise, diffusée sur Twitter et Twitch une fois par semaine.

Elle permet à des auditeur·rices de poser des questions aux invité·es ou de réagir à ce qui se dit en plateau.

Elle est pensée et construite comme “Les Grandes Gueules de gauche”. 10 épisodes ont été diffusés, avec 13 invité·es différent·es et réunissant de 600 à 5000 auditeur·rices par épisode.

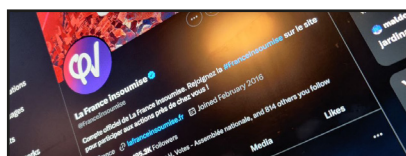
LE JOURNAL DE L'INSOUMISSION

LE JOURNAL DE L'INSOUMISSION

Le Journal de l'Insoumission et l'Insoumission Hebdo ont fusionné et sont désormais un magazine mensuel, réalisé en externe, et vendu par abonnement. Chaque numéro fait l'objet d'une communication d'information : mise en avant de la une, de deux rubriques et de l'entretien du mois.

PÔLE VEILLE ET RIPOSTE MÉDIATIQUE

Animation : Manuel Bompard



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis décembre, nous avons travaillé à développer davantage Instagram et Telegram, sur lesquels nous avons une marge de progression importante et investir Tiktok.

- Avec **963 nouveaux abonné·es sur Telegram**, nous avons connu la meilleure période de progression de la chaîne La France insoumise. Nous comptons 3 607 abonné·es.
- Sur **Instagram, avec 362 publications** (et 500 stories), nous avons plus de doubler le contenu publié sur la plateforme. Cela nous a permis de toucher plus de 439 000 comptes (+136%) et de gagner 8 372 nouveaux abonné·es. Nous en comptons plus de 45 200.
- Sur **Twitter**, nous avons publié plus de 1 000 tweets, qui ont été **vus plus de 12 millions de fois**. Nous avons gagné 7 865 nouveaux abonné·es.
- **Sur Facebook, nous avons touché quasiment 1 million de personnes** avec 487 publications qui ont engendré plus de 226 000 interactions. Plus de 4 000 nouvelles mentions « j'aime » sur notre page.
- Sur **YouTube**, la régularité de *l'Émission Populaire* et la diffusion de nombreuses réunions publiques portent leurs fruits : **la chaîne a dépassé les 80 000 abonné·es**, dont 5 400 nouveaux depuis décembre.

Nous avons également organisé plus de 50 mobilisations militantes sur les réseaux sociaux (passages médias, ripostes aux attaques, mobilisation pour les événements nationaux).

Perspectives pour la deuxième partie de l'année: nous estimons intéressant de créer des contenus originaux pour les réseaux Instagram et Tiktok. Nous envisageons de produire une nouvelle émission diffusée en priorité sur ces réseaux autour de portraits d'insoumis-es.

Nous allons poursuivre la stratégie de développement d'abonnements aux réseaux sociaux Twitter, Facebook, Youtube et Telegram.



DANS LES MÉDIAS

Depuis le mois de décembre, la présence médiatique de la France insoumise s'est avant tout exprimée à travers la bataille contre la réforme des retraites. Sur cette période, la France insoumise a confirmé sa place de principale opposition à Macron, une force crédible et identifiée pour mener la bataille contre le gouvernement.

En chiffres : Depuis le mois de décembre, la France insoumise a tenu **3 conférences de presse et publié 25 communiqués de presse.**

Jean-Luc Mélenchon, membre de la Coordination des Espaces, a tenu :

- 13 points presse lors des manifestations contre la réforme des retraites
- 2 meetings diffusés sur des chaînes d'infos en continu
- 7 émissions TV et radios

Entre janvier et avril, nos représentant-es ont participé à :

- 84 matinales
- 20 émissions politiques du dimanche (national et régional)
- 5 émissions spéciales retraite
- Plusieurs centaines de duplex en direct



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE BATAILLES ÉLECTORALES

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



René Pilation arrive à l'Assemblée nationale



Réunion publique NUPES à Toulouse



Le groupe LFI à l'Assemblée nationale



ANIMATEUR-RICES DE L'ESPACE

Nathalie Oziol et Paul Vannier

INTRODUCTION

Depuis son lancement en 2016, la France insoumise vise la prise et l'exercice du pouvoir. En 2020, elle s'est dotée d'un espace de réflexion stratégique et d'action en vue de chaque échéance électorale. Depuis la dernière Assemblée représentative en décembre 2022, l'Espace des batailles électorales œuvre notamment à préparer les prochaines élections sénatoriales et européennes.

Notre travail se fonde sur le résultat de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle et les leçons que nous en avons tirées. Il y a un an, notre candidat échouait de très peu à se qualifier pour le second tour. Mais son résultat a ouvert une nouvelle page de l'histoire politique du pays. Ce n'est en effet pas tant l'union qui a fait notre force, mais notre démonstration de force à la présidentielle qui a permis l'union. Non pas « l'union pour l'union » mais l'union autour d'un programme de rupture dessinant une perspective pour gagner une majorité à l'Assemblée nationale, gouverner et appliquer nos solutions aux problèmes de la vie des gens.

Un an après, c'est cette nouvelle page que nous nous efforçons de continuer à écrire. La NUPES n'est pas une parenthèse électorale. Son contenu et son périmètre ont pour nous vocation à s'approfondir à l'occasion de toutes les échéances électorales à venir. C'est pourquoi la France insoumise a engagé des discussions avec l'ensemble des forces de la NUPES (EELV, PS, PCF, Génération·s) visant à travailler à une nouvelle étape de notre coalition. C'est le sens notamment de notre proposition de liste NUPES en vue des prochaines élections européennes.

Nous constatons aujourd'hui que tous nos partenaires ne partagent pas, à cette heure, l'objectif de faire des prochaines élections l'occasion d'un approfondissement de la NUPES.

Mais nous refusons que les échéances électorales soient des rendez-vous manqués avec les aspirations populaires au moment où le pays, traversé par un mouvement social d'ampleur historique, se cherche un débouché politique.

Notre responsabilité est immense. La crise sociale, écologique, démocratique, géopolitique appelle la mise en œuvre urgente de mesures de rupture avec l'ordre capitaliste, productiviste, des traités européens et de l'OTAN.

Les récentes défaites de la gauche en Espagne et en Grèce nous rappellent les impasses des stratégies de recentrage qui subordonnent irrémédiablement les contenus politiques aux considérations tacticiennes. Nous sommes la première force d'opposition au macronisme et au lepénisme. Nous sommes l'alternative au libéralisme et à l'extrême droite. Nous sommes regardé·es par nos camarades du monde entier. C'est avec cela à l'esprit que nous préparons chaque bataille électorale.

PÔLE DES STRATÉGIES ÉLECTORALES



Depuis juin dernier, chaque rendez-vous électoral est pour nous l'occasion d'approfondir la NUPES.

Pour les élections législatives partielles, le Pôle stratégie électorale, qui est **co-animé par Alexandra Mort et Paul Vannier**, s'est ainsi attaché à consolider l'accord législatif de juin 2022 afin de présenter des candidatures NUPES dans l'ensemble des circonscriptions appelées aux urnes. À l'issue des 7 élections législatives partielles notre stratégie nous permet de conserver un groupe de 75 député·es (après l'arrivée de René Pilato élu en Charentes et le départ de Bénédicte Taurine, battue en Ariège). Le RN perd un siège dans la Marne.

Pour les élections sénatoriales, le Pôle stratégie électorale a proposé à l'ensemble des composantes de la NUPES un accord à dimension nationale, sur la base du programme de gouvernement partagé établi en juin dernier, visant à défendre les sénateur·rices sortant·es et à permettre l'entrée de la France insoumise au Sénat à travers l'élection de nouveaux sièges. À ce stade nos partenaires déclinent notre proposition et s'apprêtent à présenter des listes concurrentes dans la majorité des départements.

PÔLE ANALYSES ÉLECTORALES

Ce Pôle, formé suite à la dernière Assemblée représentative, a pour objectif de produire des analyses électorales, quantitatives comme qualitatives, de nature à guider et éclairer les choix électoraux de la France insoumise.

À cette fin, il maintient et actualise un référentiel des données électorales historiques pour accélérer la production de ces analyses, pouvoir les fournir sur demande et développe des outils informatiques pour le suivi des élections et la cartographie électorale.

Il rassemble des statisticien·nes, géographes et ingénieurs données et est co-animé par Nathalie Oziol et Salomé Cheysson.

ACTIVITÉ RÉCENTE

Suite à son lancement, le pôle d'analyse électorale a commencé le travail de constitution de sa base de données de résultats électoraux et récupéré, nettoyé et compilé les résultats électoraux de toutes les élections nationales depuis 2012.

Dans le cadre des prochaines élections sénatoriales qui auront lieu en septembre prochain, le pôle analyse électorale et le réseau des élu·es insoumis·es et citoyen·nes ont lancé une grande opération de vérification et de complétion du fichier des élu·es locaux·les pour permettre la bonne préparation des discussions avec les autres formations politiques.

Finalement, le pôle lance prochainement un travail visant à se doter d'outils permettant de faciliter la production de cartographie électorale sur demande.

BILAN DU PÔLE DU DROIT ÉLECTORAL

Ce pôle n'a pas eu d'activité majeure depuis la dernière Assemblée représentative. Il est le lieu où sont remontés les litiges juridiques et les questionnements relatifs aux élections.



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE BATAILLES DE LA SOCIÉTÉ

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



Sur les piquets de grève

Caravane populaire

à Sainte-Soline



ANIMATEUR-RICES DE L'ESPACE

Marina Mesure et William Martinet

INTRODUCTION

La France insoumise est un mouvement tourné vers l'action au quotidien et qui investit pleinement les mobilisations locales, nationales, européennes et internationales qui ont une signification d'intérêt général. À ce titre l'espace Bataille de la société regroupe les équipes en charge du suivi, du soutien et de l'impulsion des luttes sociales, écologiques et citoyennes de la société. Il regroupe 3 pôles : le réseau des luttes sociales, le pôle auto-organisation et luttes citoyennes et le pôle résistances écologiques.

PÔLE RÉSEAU DES LUTTES SOCIALES

Animation : Marina Mesure et Philippe Juraver



OBJECTIFS

Le Réseau des luttes sociales participe au suivi et à l'aide/soutien de la France insoumise aux luttes sociales sur l'ensemble du territoire. Il est constitué de militant-es politiques qui sont également actif-ves dans des organisations syndicales à différents niveaux de responsabilité. Le réseau permet au quotidien d'articuler les liens avec les organisations syndicales et le mouvement.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANT-ES

Depuis janvier 2023, nous avons eu une augmentation de 61% du nombre d'inscrits dans ce réseau, qui a joué un rôle central pendant le mouvement social des retraites.

Une évolution positive également en terme de secteurs. Le profil des participant-es a été élargi à de nouveaux secteurs comme celui de l'énergie qui a joué un rôle très actif dans le mouvement social. D'autres nouveaux secteurs sont aussi maintenant représentés, comme l'informatique, le BTP, la culture et les organismes sociaux.

LANCEMENT DES BOUCLES RÉGIONALES DES LUTTES SOCIALES

Nous avons lancé en janvier des boucles régionales pour faciliter les liens directs entre les militant-es et le suivi des luttes. Ces boucles ont été un vivier important d'informations et de suivi des mobilisations retraites. Des dizaines d'échanges chaque jour se déroulent sur ces espaces de

discussion depuis 3 mois. Ils servent à diffuser des informations relatives au nombre de participant·es dans les mobilisations des villes/villages de chaque région. Ces boucles permettent aussi d'aboutir à la mise en place d'actions concrètes, de soutenir les luttes et de créer des caisses de grève. Nous avons à ce stade 8 boucles régionales et nous comptons en développer de nouvelles afin de couvrir l'ensemble des régions de France.

Ces boucles ont permis aussi de ramener de nouvelles personnes dans le réseau des luttes sociales à travers le bouche-à-oreille militant et l'intérêt porté aux luttes sociales.

RÉUNIONS RÉGULIÈRES

Au-delà des échanges journaliers et régionaux, nous avons tenu 3 réunions nationales à des moments déterminants du mouvement social : les 8 mars, 5 avril et 27 avril. La dernière réunion a servi en particulier à préparer la participation de la France insoumise aux mobilisations du 1^{er} Mai.

DIMENSION INTERNATIONALE DU RÉSEAU

Nous souhaitons développer aussi le réseau à l'international. Celui-ci a pu jouer un rôle important dans le soutien du monde du travail au mouvement social en France. Ainsi, nous avons pu recevoir des soutiens au mouvement social français de dirigeant·es syndicaux·ales d'Inde, Népal, Philippines, Burkina Faso, Panama, Brésil, Bulgarie, Italie et Belgique.

PÔLE AUTO-ORGANISATION ET LUTTES CITOYENNES

Animation : William Martinet



Le pôle auto-organisation et luttes citoyennes de la France insoumise est au service des mobilisations populaires en réaction aux ravages du néolibéralisme. Ce dernier est responsable de l'effondrement des services publics et réseaux indispensables à la vie : école, hôpital, transport, logement, eau, énergie, etc. Sur ces sujets comme sur d'autres, des mobilisations auto-organisées se déclenchent partout dans le pays. Elles impliquent des femmes et des hommes de tous milieux sociaux dont la conscience politique se transforme par l'action. L'auto-organisation est une réponse à un problème de la vie quotidienne qui conduit à remettre en cause la légitimité d'un système politique incapable de répondre aux besoins fondamentaux des citoyen·es.

Cela étant dit, reste une question politique majeure : comment l'ensemble de ces luttes citoyennes peuvent contribuer concrètement à un processus de Révolution citoyenne ?

Le pôle auto-organisation et luttes citoyennes se donne comme objectif d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles à cette question. Elles se déclineront en trois axes :

- Donner aux insoumis·es les moyens de s'impliquer ou de déclencher les luttes citoyennes (formation, partage d'expérience, matériel militant, etc.)
- Apporter de la visibilité et des mots d'ordre nationaux aux luttes citoyennes (campagnes nationales, actions médiatique, mobilisation des élu·es, etc.)
- Participer à la porosité entre les luttes citoyennes et le mouvement insoumis (travail programmatique, recrutement de militant·es, etc.)

Pour le premier semestre 2023 le pôle s'est donné comme objectif d'intervenir sur deux sujets en lien avec le contexte inflationniste :

- **Prix de l'énergie** : Le chaos sur le marché de l'énergie a permis aux fournisseurs de gaz et d'électricité d'engranger des superprofits aux dépens des consommateur·rices. Cela a été rendu possible par l'ouverture à la concurrence et le marché européen de l'énergie que le gouvernement refuse de remettre en question. Le pseudo bouclier tarifaire et l'exclusion de la majorité des consommateur·rices des tarifs réglementés ont laissé la situation se détériorer. TPE/PME, collectivités, locataires HLM et consommateur·rices en sont les premières victimes.
- **Cherté du logement** : Les locataires sont confronté·es à une augmentation continue du coût du logement. Depuis deux décennies, les loyers progressent significativement plus vite que les revenus. L'année 2023 marque une nette aggravation de ce phénomène pour deux raisons principales : l'augmentation de l'IRL de 3,5 % - un niveau exceptionnellement élevé - et l'explosion des charges locatives liée au prix de l'énergie. La hausse brutale du coût du logement pour les locataires est une bombe sociale.

Chacun de ces sujets a donné lieu à une campagne du mouvement. La campagne « énergie » s'est traduite par un tract distribué à 300 000 exemplaires. La campagne « logement » a été lancée par une visio conférence avec les co-animateur·rices de GA et une caravane francilienne ; les GA ont ensuite pu s'en saisir et ont commandé 400 000 tracts.

Le mouvement et le groupe parlementaire ont travaillé en lien pour apporter un débouché législatif à ces campagnes (amendement à la proposition de loi « EDF » ; proposition de loi « mesures d'urgence pour protéger les locataires face la hausse du coût du logement »).

L'implication des insoumis-es dans les mobilisations locales et nationales pour le droit au logement a rendu possible une initiative importante : l'Appel national des locataires contre la hausse des loyers et des charges (<https://appeldeslocataires.org/>).

Perspectives du pôle pour le second semestre 2023

- Renforcer la structuration du mouvement dans le secteur du logement par la constitution d'un réseau national des locataires insoumis-es ;
- Organiser des temps de formations à l'auto-organisation ;
- Assurer une veille pour proposer de nouvelles campagnes thématiques au mouvement.

PÔLE DES RÉSISTANCES ÉCOLOGIQUES

Animation : Martine Billard et Loïc Prud'homme



Le pôle des Résistances écologiques a été lancé le 27 janvier. Il a pour objet d'assurer le suivi de la présence et l'apparition de la France insoumise dans les luttes écologistes et principalement contre les grands projets inutiles.

Depuis la dernière Assemblée représentative, le pôle a assumé les tâches suivantes :

- faire circuler les informations sur les luttes écologistes ;
- relayer les pétitions et appels concernant des luttes écologistes ;
- organiser la présence d'insoumis-e-s et s'assurer celle d'élus-e-s nationaux-ales et européens-nes lors de mobilisation ;
- propositions de communiqués de presse pour annoncer le soutien et la présence de la France insoumise ;
- réalisation autocollants spécifiques : méga-bassines, A69...

Mobilisations particulièrement concernées par l'action du pôle : Sainte Soline, autoroute A69 dans le Tarn, contournement autoroutier de Rouen, extension de l'aéroport Nice, ligne 18 à Saclay.



Mobilisations en perspectives :

- 3 juin, contre la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse, présence de Loïc Prud'homme ;
- 10 juin, contre le projet de méga-usine Bridor à Liffré en Ille-et-Vilaine, présence de Manon Aubry ;
- 17-18 juin contre le tunnel Lyon-Turin présence Gabriel Amard.

Pour les AMFIS, proposition d'organiser une exposition sur les luttes et un débat sur les formes de résistances écologistes avec invitation des *Soulèvements de la Terre* et d'*Extinction Rebellion*.



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



Caravane populaire contre le logement cher



Réunion publique à Brest



Caravane populaire à Grigny



ANIMATEUR-RICES DE L'ESPACE

Ségolène Amiot et Francis Parny

INTRODUCTION

L'espace développement du mouvement résulte de la dernière Assemblée représentative du 10 décembre 2022 et rassemble 3 pôles dont 2 nouveaux :

- Caravanes populaires & Correspondant-es d'immeubles, co-animé par **Diangou TRAORE et Clarence MAC DOUGALL**
- Développeuses & Développeurs, co-animé par **Alexandra MOUTON et Francis PARNY**
- Déploiement des parlementaires, co-animé par **Ségolène AMIOT et Emmanuel FERNANDES**

Ces pôles sont bâtis dans un contexte particulier à la fois de part la séquence de la bataille des retraites mais aussi de part une nouvelle législature à 75 député·es à l'Assemblée nationale qui, en plus d'intégrer leurs nouvelles fonctions dans un calendrier intense et contraint, doivent organiser leur déploiement en appui des initiatives du mouvement.

Deux des pôles étant toujours en phase de construction et lancement, c'est à l'Assemblée représentative de la fin d'année 2023 que nous pourrons vraiment commencer à en évaluer la portée.

PÔLE DES CARAVANES POPULAIRES ET CORRESPONDANT-ES D'IMMEUBLES



OBJECTIFS

- Déployer les Caravanes populaires en dehors des périodes estivales et des villes préfectorales, en cohérence avec la stratégie globale de ciblage des territoires (priorité aux départements sans député·es et à forte présence de l'extrême droite).
- Organiser des campagnes de Caravanes populaires lors de chaque vacance scolaire.

- Multiplier les correspondant-es d'immeubles et leurs missions.
- Utilisation de ces outils au service des campagnes nationales.

TRAVAUX RÉALISÉS

- Réunion en visioconférence avec les membres du Pôle début janvier.
- Envoie d'un courrier aux correspondant-es d'immeubles d'Île-de-France pour la marche du 21 janvier avec une lettre présentant les objectifs de la marche, une affichette pour le hall de l'immeuble et des tracts pour appeler à la mobilisation.
- **Campagne de Caravanes populaires** pour nos retraites du 20 février au 1er mars :
 - Création d'une page dédiée à la campagne sur le site de la France insoumise avec le parcours, les fiches pratiques pour organiser une caravane locale sur ce thème et les comptes rendus des étapes.
 - 10 étapes dans des départements de 4 régions différentes dans des petites et moyennes villes où il n'y a pas de député-es LFI.
 - Objectifs : informer sur la réforme des retraites, déconstruire les mensonges du gouvernement et mobiliser pour la manifestation du 7 mars.
 - Les chiffres : plus de 200 militant-es mobilisé-es, 3 450 portes toquées, 20 000 tracts distribués.
 - Plusieurs retombées presse (locale et nationale) dont 2 minutes dans le JT du 7/9 de France Inter.
- **Campagne de Caravanes populaires contre le logement cher** du samedi 8 avril au vendredi 14 avril :
 - Campagne co-construite avec le Pôle auto-organisation et luttes citoyennes.
 - Création d'une page dédiée à la campagne sur le site de la France insoumise avec le parcours, les fiches pratiques pour organiser une caravane locale sur ce thème et les comptes rendus des étapes.
 - 7 étapes en Île-de-France dans les circonscriptions des député-es LFI.
 - Objectifs : échanger avec les locataires de logements sociaux sur l'augmentation des loyers et des charges locatives, présenter les propositions de la France insoumise pour lutter contre le logement cher, recenser les quittances de loyers annonçant la hausse des charges et faire signer la pétition de l'appel national des locataires.
 - Les chiffres : plus de 100 militant-es mobilisé-es, 1425 portes toquées, 7000 tracts distribués, mise en lien des locataires avec des collectifs de locataires locaux.
 - Réalisation du tract dédié sur le logement cher qui est disponible sur le site matériel pour l'organisation de caravanes locales sur ce

thème. Ce tract a été largement commandé par les insoumis·es qui se sont emparé·es de cette campagne. 400 000 exemplaires du tracts imprimés.

- Animation des réseaux sociaux des Caravanes populaires (Facebook et Twitter) avec publication des comptes rendus de chaque étape

CHANTIERS EN COURS

- Actualisation du fichier des correspondant·es d'immeubles : suppression des adresses mal renseignées, des doublons, etc.
- Organisation d'une nouvelle campagne de Caravanes populaire pendant 2 semaines cet été avant les AMFIS, thème de la campagne à définir selon l'actualité politique.
- Réflexion sur le rôle des correspondant·es d'immeubles : pour mieux cibler les attentes des correspondant·es nous allons leur envoyer un questionnaire leur demandant quels types d'informations et de matériel ils souhaitent recevoir. Nous étudions également la possibilité de rattacher chaque correspondant·es d'immeubles au groupe d'action le plus proche de chez elles et eux.

PÔLE DES DÉVELOPPEUSES ET DÉVELOPPEURS

OBJECTIFS INITIAUX

- Mettre en place et commencer les travaux de ce nouveau Pôle
- Fixer les objectifs des développeuses et développeurs
- Construire la méthode utilisée lors des travaux
- Intégrer et former des volontaires au Pôle
- Lancer les travaux sur les premières circonscriptions
- Recruter les développeuses et développeurs

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Le Pôle des développeuses et développeurs est un nouveau pôle résultant de la dernière Assemblée représentative du 10 décembre 2022. Il a dû se mettre en place en pleine mobilisation contre la réforme des retraites, ce qui a retardé son lancement effectif et ses premières missions sur le terrain.

BILAN

- Le Pôle des développeurs et développeuses s'est fixé comme objectif de renforcer le maillage territorial des groupes d'action, notamment dans

les circonscriptions où les militant·es de la France insoumise sont moins actif·ves et où un·e député·e d'extrême droite ou de droite a été élu·e à peu de voix.

- Le pôle s'est fixé 2 types d'activités :
 - Le travail sur des circonscriptions ciblées
 - Les campagnes d'appel des personnes ayant nouvellement rejoint la France insoumise pour leur expliquer le fonctionnement de notre mouvement et les inviter à rejoindre un groupe d'action.
- Le Pôle a construit une méthodologie pour le travail en circonscription avec la création d'un *vade-mecum* pour les volontaires qui suivront les circonscriptions ciblées.
- Le Pôle a organisé une première visio de présentation générale début janvier.
- Le pôle a organisé un premier week-end en présentiel les 4 et 5 février avec 20 premiers volontaires. Lors de ce week-end, nous avons effectué une présentation du pôle, de ses objectifs, de la méthode qui sera employée pour développer les circonscriptions ciblées et nous avons dispensé des formations pratiques (porte-à-porte, utilisation d'Action populaire).
- Le pôle a commencé à construire, les campagnes d'appel pour les nouveaux·elles arrivant·es.

PERSPECTIVES

- Lancer les travaux du pôle de manière effective sur les premières circonscriptions ciblées puis étendre ces travaux en fonction des retours des premières expériences.
- Lancer les campagnes d'appel des nouveaux·elles arrivant·es.
- Relancer les premiers volontaires du pôle et organiser un nouveau week-end des développeurs et développeuses en septembre ou en octobre 2023 afin d'élargir le pôle.



PÔLE DU DÉPLOIEMENT DES PARLEMENTAIRES



OBJECTIFS INITIAUX

- Déployer les député·es à travers l'intégralité du territoire y compris les territoires dits d'outre-mer.
- Coordonner les déplacements de ces dernier·es et les mettre en relation avec d'autres intervenant·es NUPES ou autres, pour des meetings communs.
- Informer et diffuser des réunions publiques et meetings.
- Répondre au maximum aux sollicitations des militant·es.

BILAN

- Création des député·es référent·es afin que les militant·es aient un·e parlementaire privilégié·e à contacter.
- Ces dernier·es se sont d'ailleurs impliqués pour la mise en place des boucles départementales dans leurs départements et leurs départements de référence.
- Évolution de la page « Demande de réunion publique » sur Action Populaire pour :
 - Clarifier la démarche d'organisation d'une réunion publique.
 - Générer automatiquement des visuels adaptés (physiques et numériques) afin de pouvoir communiquer rapidement.
 - Générer automatiquement un message d'information aux député.e.s locales·aux
- Création d'un « tuto » à l'attention des parlementaires pour normaliser l'organisation des réunions publiques.
- Plus de 500 prises de paroles de parlementaires en France (78 départements couverts) et à l'étranger (4 pays).

PERSPECTIVES & ACTIONS EN COURS

- Identifier des député·es et des intervenant·es pour chaque nouvelle campagne, en fonction du sujet, en veillant à la parité.



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE INITIATIVES DU MOUVEMENT

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



Meeting contre la vie chère

Marche contre la réforme des retraites

Inauguration de l'Institut La Boétie

Meeting à Montpellier



ANIMATEUR-RICES DE L'ESPACE

Aurélie Trouvé et Bastien Lachaud

PÔLE COORDINATION GÉNÉRALE ET LOGISTIQUE ET PÔLE ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

Coordination : Caroline Fiat et Bastien Lachaud

Animation : Helen Gilda-Duclos et Clément Pignon

Le pôle événements nationaux du mouvement est ouvert à l'implication des insoumises et insoumis en tant que volontaires. Une première réunion d'accueil des personnes qui se sont inscrites sur Action Populaire pour rejoindre le pôle a été organisée le 25 janvier 2023. Grâce à cette réunion nous avons, au fil des mois, renforcé notre réseau de volontaires qui participent à l'organisation de nos événements. Une nouvelle réunion sera proposée très prochainement.

TRAVAIL EFFECTUÉ DEPUIS L'ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE DE DÉCEMBRE 2022



fin 2022

MEETING ET RÉUNIONS PUBLIQUES CONTRE LA VIE CHÈRE

Les deux pôles se sont impliqués à la fin de l'année 2022 dans la campagne du mouvement contre la vie chère, notamment dans l'accompagnement des équipes locales d'organisation de réunions publiques partout sur le territoire.



début 2023

LA CAMPAGNE POUR NOS RETRAITES- MEETINGS, MANIFESTATIONS ET UNE GRANDE MARCHÉ

Au mois de janvier, le mouvement a lancé une campagne nationale pour les retraites et en soutien aux mobilisations intersyndicales contre la réforme des retraites de Macron et son gouvernement.

Nos pôles ont participé à l'organisation du meeting de lancement de la campagne NUPES à Paris le 17 janvier, deux jours avant la première grande journée de grèves et de mobilisations intersyndicales du 19 janvier et de la grande marche à l'initiative des organisations de jeunesse entre Bastille et Nation le samedi 21 janvier pour laquelle les deux pôles se sont beaucoup impliqués au niveau de la coordination d'équipes et d'accompagnement de tout le dispositif logistique.

Appuyés par notre réseau de correspondants régionaux, nous avons piloté

l'organisation de meetings unitaires de toute la gauche et des syndicats, réunissant entre 1000 et 1500 personnes ainsi que plus de 300 réunions publiques.

Enfin, nous avons aidé à l'organisation de meetings de soutien à nos candidat·es aux élections législatives partielles.

ET AUSSI...

Les pôles événements nationaux et coordination générale et logistique ont accompagné la fondation insoumise *l'Institut La Boétie* dans l'organisation événementielle et logistique d'un certain nombre d'événements tout au long des derniers mois : conférences, tables rondes, et notamment sa séance inaugurale le 5 février dernier au réfectoire des Cordeliers à Paris.

Le pôle coordination générale et logistique participe également à la vie du mouvement en concevant et fabriquant les banderoles disponibles sur le site matériel et a permis la livraison de banderoles spécifiques pour chaque département.

Le pôle a également entrepris un travail d'inventaire, de tri et d'archivage et de renouvellement du matériel accumulé lors de précédentes campagnes et événements nationaux.

Il a aussi aidé à la mise en place de différents événements réguliers au siège (réunions de coordination des espaces, conseils politiques, observatoires politiques, conférences de presse) et continue à assurer une partie de l'entretien et des menus travaux dans les locaux.

TRAVAIL EN COURS

Les deux pôles seront à l'œuvre pendant les semaines à venir pour préparer avec le pôle dédié la rentrée politique du mouvement avec les AMFIS d'été de la France insoumise puis notre présence à la Fête de l'Huma 2023. Enfin, les deux pôles participent à l'organisation de notre Assemblée représentative ce samedi 17 juin 2023.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION



PROPOSITION DE CRÉATION D'UN NOUVEAU PÔLE DANS L'ESPACE

Le début de cette année a été marquée par une mobilisation sociale et populaire contre la réforme des retraites d'une ampleur historique, avec 13 dates de manifestations réunissant partout en France plusieurs millions de personnes. Les pôles événements nationaux et coordination générale et logistique ont été sollicités pour l'installation et animation de nos points fixes

dans la mobilisation parisienne.

La logistique de leur planification avec les différentes équipes concernées, leur mise en place, animation et démontage a nécessité l'implication très régulière et coordination d'un nombre important de militantes et militants. L'espace initiatives du mouvement a constaté la nécessité de se doter d'un nouveau pôle pour assumer cette tâche. Proposition est donc faite d'officialiser la mise en place d'une pôle de gestion de la présence du mouvement lors de manifestations d'envergure nationale.

LA SUITE

La multiplication des événements ces derniers mois a entraîné une réflexion sur notre fonctionnement afin de faciliter l'implication croissante de nouveaux volontaires en particulier sur les tâches logistiques (préparation du matériel en amont, chargement et déchargement, installation technique). Nous invitons les militant-es qui souhaitent s'impliquer spécifiquement sur ce type de tâches à s'inscrire via Action Populaire.

PÔLE AMFIS 2023

Animation : Élodie Cloez et Carlos Martens Bilongo

Le pôle AMFIS 2023 mène, depuis la dernière Assemblée représentative, un travail de coordination et de préparation en lien avec l'ensemble des équipes du mouvement et notamment celles des pôles liés aux événements (Pôle coordination générale et logistique, pôle événements nationaux, pôle jeunes insoumis-es, pôle unitaire).



DEPUIS L'ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE DE DÉCEMBRE

- Bilan chiffré des AMFIS 2022, travail sur les retour d'expériences des participant-es et prestataires en vue de l'amélioration de cette nouvelle édition.
- Validation du lieu des AMFIS similaire à celui de l'année dernière, des dates avec des AMFIS prolongés d'une journée et du principe d'avoir Journées jeunes sur le même site en amont.
- Volonté de créer des liens avec les partenaires institutionnels du territoire : rencontre de l'Office de Tourisme de l'Agglomération, Maire Châteauneuf-sur-Isère.
- Annonce publique et lancement des inscriptions le 5 avril 2023, conjointement aux appels à volontaires et formulaires proposez vos idées.

- Un peu plus concrètement : plusieurs visites sur site, validation de l'extension du site et définition du nouvel aménagement spatial, lien avec l'ensemble des prestataires logistiques et commerciaux établis, mise en place des équipes militantes de gestion des AMFIS

LES CHANTIERS EN COURS

- Élaboration du programme des AMFIS avec l'Institut la Boétie
- Finalisation de la programmation culturelle (concerts, expositions, théâtre, projection de films)
- Lancement des invitations pour participer au village associatif et militant
- Finalisation des partenariats de restauration et du projet de cantine militante

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Mettre en place d'un partenariat pluriannuel avec le Palais des Congrès de Châteauneuf-sur-Isère, afin de pouvoir envisager des améliorations et projets sur plusieurs années
- Accroître nos partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire.
- Continuer à mutualiser davantage les AMFIS et Journées Jeunes.
- Réussir à faire diminuer le coût financier pour les participant-es aux AMFIS, notamment sur les questions d'hébergement et de transports. Des projets comme celui de mise en place de terrain de camping attenant au site des AMFIS, sur le modèle de l'expérimentation des Journées jeunes de cette année, sont à étudier.



PÔLE DES INITIATIVES UNITAIRES

Animation : Aurélie Trouvé

Ce pôle se donne pour objectif de construire des initiatives unitaires avec les organisations du mouvement social (syndicats, associations...), avec des personnalités des mondes militant, artistique, intellectuel ou encore avec les autres forces politiques de la gauche.

Ce pôle est en phase de construction. Il doit pérenniser une équipe d'insoumis-es qui soient déjà fortement impliqués-es dans ces relations unitaires. Il est aussi en lien avec les autres pôles de l'espace événement, ainsi qu'avec les pôles "réseau des luttes sociales", "réseaux des résistances écologiques" et "auto-organisation et luttes citoyennes".



SUIVI DE CADRES COLLECTIFS DE MOBILISATION

- Coordination d'un collectif entre syndicats, associations et forces politiques de juillet à décembre 2022 (campagne contre la vie chère)
- Suivi d'autres cadres collectifs (ex. celui initié par Attac depuis avril 2023 sur la mobilisation contre la réforme des retraites)
- Rencontres et discussions régulières avec des partenaires syndicaux, associatifs, politiques

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT UNITAIRES

- Coordination de la manifestation nationale unitaire contre la vie chère en octobre 2022
- Appui de la manifestation nationale unitaire à l'appel de la jeunesse contre la réforme des retraites en janvier 2023

PARLEMENT DE LA NUPES PUIS PROJET D'AGORA

- Coordination du Parlement de la NUPES de juin à novembre 2022, puis arrêt du fait de l'opposition de principe du Parti Communiste Français
- Travail sur une démarche de constitution d'une Agora à partir de début 2023



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE INTERVENTIONS DANS LA JEUNESSE

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



ANIMATEUR DE L'ESPACE
Louis Boyard

INTRODUCTION

Parce que la France insoumise incarne la rupture écologique et sociale, elle est devenue le débouché politique naturel de millions de jeunes.

Parmi ces jeunes, elles et ils sont des milliers à militer activement pour les propositions de *L'Avenir en commun*. Que ce soit dans le cadre des Jeunes insoumis-es, des organisations syndicales de jeunesse, dans les associations, dans les collectifs ou même dans aucune organisation ; notre programme est ce qui étend les liens profonds de notre mouvement dans la jeunesse.

L'Espace intervention dans la jeunesse cultive ce réseau. Il rend la France insoumise utile au mouvement social de jeunesse qui grandit de jours en jours en résistance à la montée de l'extrême droite et aux saccages menés par le macronisme.

Au sein de cet espace, le pôle des Jeunes insoumis-es rassemble ces jeunes militant-es convaincu-es par *L'Avenir en commun*. Notre réseau de jeunes militant-es permet d'amener d'autres jeunes à la politique et d'appuyer leurs luttes.

Nous pouvons nous réjouir que son action pendant la réforme des retraites ait été déterminante dans de nombreux secteurs de la jeunesse. En prenant des initiatives dès le mois de janvier, le pôle des Jeunes insoumis-es a contribué à ce que le mouvement social de la jeunesse entre activement dans la lutte.

Mais de nombreuses batailles sont encore à mener. Les bouleversements climatiques, la précarité généralisée et la montée de l'extrême droite préoccupent nombre de jeunes qui n'attendent que d'entrer dans l'action politique.

Le pôle des Jeunes insoumis-es doit leur être utile. Il mènera des campagnes par les jeunes et pour les jeunes, sur leurs lieux de vie, de travail et d'étude.

Alors amenons le plus de militant-es possible aux Journées jeunes pour se former à l'activité qui occupera notre espace pour l'année à venir ; faire entrer la jeunesse dans la Révolution citoyenne.

BILAN



L'année écoulée a été l'occasion de renforcer les groupes d'action jeunes sur l'ensemble du territoire, après une phase de croissance lors des élections

présidentielle et législatives de 2022. Dans cet objectif ont été organisés un séminaire des animateurs·rices de groupes d'action les 26 et 27 novembre, ainsi que des échanges réguliers par visioconférence en présence de député·es : des points politiques avec Louis Boyard, Sophia Chikirou et Danièle Obono, ainsi qu'une formation anti-répression avec Ugo Bernalicis et Maître Raphaël Kempf.

Les Jeunes insoumis·es ont pleinement investi la mobilisation contre la réforme des retraites, ce dont témoigne le succès de la marche des jeunes du 21 janvier à Paris, en préparation de laquelle 700 000 tracts ont été distribués. Ce mouvement social nous a permis de poursuivre un travail commun avec les syndicats lycéens et étudiants (nous étions présents au congrès fondateur de l'Union Étudiante les 22 et 23 avril) et de renforcer nos liens avec les autres organisations de jeunesse de la NUPES (débat, cortège groupé, tract commun contre la réforme des retraites, etc.). En manifestation, durant les casseroles, dans la solidarité avec les syndicats et les salarié·es en grève, en porte-à-porte et sur les marchés, les Jeunes insoumis·es ont été sur tous les fronts de lutte. Notre tract « Macron va craquer » a été largement diffusé sur les campus du pays avec 300 000 tracts imprimés.

Cette année a également été marquée par des rencontres internationales. Notre co-animatrice Emma Fourreau est intervenue au week-end de formation du *Socialistisk UngdomsFront* (SUF), l'organisation de jeunesse proche de l'Alliance rouge et verte, nos allié·es au Danemark, afin d'y présenter la situation sociale en France ainsi que la stratégie insoumise. Notre co-animateur Aurélien Le Coq a quant à lui rencontré à Paris *le Sindicato de Estudiantes*, 1er syndicat étudiant espagnol.

Ces échanges au-delà des frontières sont précieux et seront approfondis dans les prochains mois. De nombreuses perspectives s'ouvrent déjà pour les mois à venir, à commencer par la préparation des Journées jeunes (19 au 23 août), événement incontournable qui précède les AMFIS et permet aux jeunes militant·es des quatre coins du pays de se retrouver dans des temps de formation et de cohésion. La rentrée s'annonce tout aussi riche en événements et en actions. Les Jeunes insoumis·es seront présent·es à la Fête de l'Humanité, et nous lancerons à l'automne une campagne de rentrée à destination de la jeunesse.

EN CHIFFRES

- 413 Groupes d'action dont 86 nouveaux groupes depuis septembre 2022.
- 3 rencontres internationales
- 3 échanges avec des parlementaires en visio conférence
- 1 marche nationale
- 2 séminaires nationaux des animateurs·ices de groupe d'action
- 4 tracts différents réalisés
- 1 300 000 tracts distribués
- 150 000 autocollants



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE PRATIQUES CITOYENNES DU POUVOIR

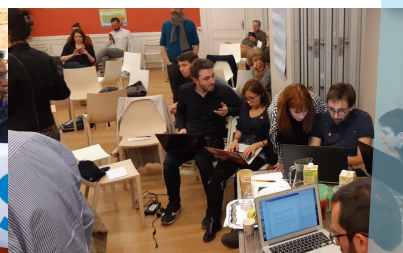
Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



Atelier des lois sur l'accès au droits



Le réseau des élu.es lors de la marche du 21 janvier



Préparation d'une directive européenne



ANIMATEUR-ICES DE L'ESPACE

Séverine Vésiès et Gabriel Amard

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre espace comporte 5 pôles animés par un binôme paritaire (sauf le réseau des élu·es) qui travaille en collaboration avec les bénévoles qui les ont rejoints :

- Pôle des ateliers des lois co-animé par **Magali Romaggi et Antoine Marszalek**
- Pôle des juristes militant·es co-animé par **Sirine Bechouel et Allan Brunon**
- Pôle de la formation des élu.es et des radicalités communales co-animé par **Séverine Véziès et Guilhem Serieys**
- Pôle du réseau des élu.es insoumis.es et citoyen.nes co-animé par les 4 co-président·es de l'association nationale du réseau : **Delphine Fenasse, Claire Schweitzer, Guillaume Chaussemy et Gabriel Amard**
- Pôle des élu·es Français.es de l'étranger co-animé par **Mélanie Montinard et Jean-François Deluchey**

Chaque mardi, les co-animateur·rices des 5 pôles se réunissent en coordination à la suite des réunions de la Coordination des espaces du mouvement du lundi.

QUE FAISONS-NOUS ?

Notre mouvement la France insoumise vise à accompagner et faciliter l'implication citoyenne dans les quartiers populaires comme sur les places de villages et dans les lieux de décision avec pour visée la Révolution citoyenne, c'est-à-dire la révolution par les urnes. C'est pourquoi, nous participons à la mise en œuvre d'outils d'implication citoyenne dans les bassins de vie et à la nécessaire bataille culturelle afin de promouvoir un modèle démocratique en faveur du partage, de la coopération, ayant le souci de protéger les communs et le vivant. Notre programme *L'Avenir en commun* doit pouvoir donner lieu à des pratiques citoyennes et communales concertées sans tarder.

Notre espace Pratiques citoyennes du pouvoir et élu·es accompagne nos élu·es et nos groupes d'action dans cette démarche :

- En mettant en œuvre des outils de construction citoyenne de la loi, de délibérations municipales, de directives européennes... en utilisant des techniques d'éducation populaire appliquées à la politique
- En fournissant un appui juridique
- En accompagnant nos élu·es locaux dans l'exercice de leur mandat et en les formant aux grands enjeux que porte notre programme afin de favoriser sa mise en œuvre localement
- En donnant à voir des preuves par l'exemple, des actions concrètes menées par nos élu·es

- En structurant le réseau des élu-es insoumis-es, y compris nos élu-es représentant les Français-es de l'étranger, favorisant l'implantation, l'action collective et les partages d'expériences

PÔLE ATELIER DES LOIS

animé par Magali Romaggi et Antoine Marszalek



BILAN

Nous avons tenu le rythme de deux ateliers par mois entre janvier et avril. Ce sont huit animateurs-rices et sept juristes formé-es qui renforcent les militant-es des deux pôles, développant ainsi l'autonomie des militant-es ainsi que leur répartition géographique afin de couvrir tout le territoire.

Département	À l'initiative de	Date	Thème retenu	Député-es	Anim.	Juristes
44 Loire-Atlantique	GA de la 44-2, GA des jeunes insoumis	13/01	Comment accueillir dignement les exilés ?	Andy Kerbrat	Marina Ferreruela	Sirine Bechouel Pauline Brunel Mustapha Gharbi
80 Somme	GA d'Amiens Zahia Hamdane, conseillère régionale des HdF	28/01	Garantir et étendre les droits des mineurs et jeunes majeurs accompagnés et issus de l'Aide Sociale à l'Enfance		Antoine Marszalek Garance Guilleret- Givers Edouard Brunel	Sirine Bechouel Nathan Bothereau
81 Tarn	GA du gaillacois	3/02	Garantir le droit au logement dans nos quartiers populaires	Karen Erodi Gabriel Amard	Karen Erodi Gabriel Amard	Allan Brunon Julien Cadieu

31 Haute-Garonne	GA Toulouse	4/02	Bien manger pour tous	Gabriel Amard Anne Stambach-Terreñoir	Gabriel Amard Anne Stambach-Terreñoir	Alexandra Beckley Allan Brunon Julien Cadieu
69 Rhône	GT enfance, Aurélie Gries	17/03	Un service public petite-enfance, comment ?	William Martinet	Aurélié Gries Magali Romaggi Gabriel Amard	Allan Brunon Alexis David
75 Paris	Danielle Simonnet	25/03	MNA : écrivons la loi pour défendre nos droits	Danielle Simonnet	Danielle Simonnet Aurélié Gries	Sirine Bechouel Nathan Bothereau
45 Loiret	GA d'Orléans, Nathan Bothereau	8/04	Protégeons le vivant avec la planification écologique		Antoine Marszalek Perrine Thomas	Pierre Castex Nathan Bothereau
75 Paris	Maxime Laisney	15/04	Garantir le droit au logement	Maxime Laisney	Maxime Laisney	Sirine Bechouel Perrine Thomas

PERSPECTIVES

- Des guides sont en cours d'écriture : guide d'organisation pour les GA, guide de l'animateur-riche, du juriste avec le pôle des juristes insoumis-es
- Développer la communication et inciter les animateur-rices de GA à organiser des ateliers, notamment par la mise en place d'une campagne d'appels menée par le pôle
- Préparation de l'Assemblée représentative et des AMFIS
- Objectif de quatre *Ateliers des lois* par mois quelque part dans le pays, à partir de septembre.
- Développement du wiki du réseau des élu-es insoumis-es et citoyen-nes et mise à jour des textes de loi citoyenne : <https://colibris-wiki.org/elusinsoumisetcitoyens/?ADL>



PÔLE DES JURISTES INSOUMIS-ES ET MILITANT-ES

animé par Sirine Bechouel et Allan Brunon



RAPPEL DES MISSIONS DU PÔLE DES JURISTES INSOUMIS-ES

- Éducation populaire : développer des pratiques d'accessibilité au droit (ateliers des lois et vulgarisation)
- Appui aux élu·es locaux·les, régionaux·les, etc.
- ANTIREP : cellule de veille juridique contre les répressions policières

BILAN

Participation aux ateliers des lois	Nombre de nouveaux juristes formés depuis janvier	Soutien aux élu.es / rédaction de notes à des élu.es
8	10	2

LUTTE CONTRE LA RÉPRESSION POLICIÈRE

La responsabilité de la France insoumise est de protéger nos militantes et militants et de les aider sur un ensemble de sujets en lien avec le droit. Une synthèse du guide du manifestant·e a été rédigée par le mouvement à partir du guide fourni par le Syndicat de la magistrature.

Une première réunion de prise de contact a eu lieu avec des avocat·es pour créer un réseau d'avocat·es militant·es et élaborer une base de travail (partir du barème de l'aide juridictionnelle amélioré). Une dizaine d'avocat·es sont mobilisé·es pour le moment sur la boucle de travail, principalement dans les métropo·es parisienne et lyonnaise.

PERSPECTIVES

- Réaliser une compilation, par thème (logement, santé, éducation, etc.) des projets de loi réalisés en ateliers des lois (ADL)
- Utiliser le wiki des élu·es sur lequel les projets de loi établis en ADL sont disponibles, afin de mettre en œuvre cette compilation
- Faire vivre la NUPES sur le terrain : proposer une proposition de loi qui aura été élaborée grâce à des ADL avec des député·es de la NUPES. Ex : logement ou préparer une campagne européenne avec des ADL.

- Relancer des ateliers constituants en même temps que la campagne sur la VI^e République
- Développement d'un nouveau type d'atelier en collaboration avec le pôle pratiques militantes et éducation populaire (ex-pôle Militer sans tract) sur les ateliers des droits et ateliers pour la 6^e République.

PÔLE FORMATION DES ÉLU-ES ET DES RADICALITÉS COMMUNALES

animé par Séverine Véziers et Guilhem Serieys



BILAN

Le pôle a fixé dans sa feuille de route deux types de missions : développer des formations et mener un travail de compilation des radicalités concrètes, des preuves par l'exemple portées par nos élu-es sur l'ensemble du territoire.

- **Création d'un catalogue de formations** en partenariat avec le Formateur des collectivités présidé par Tony Bernard, maire de Châteldon : Prenant en compte les problématiques de notre programme *L'Avenir en commun*. Ce catalogue a été diffusé à tous nos élu-es locaux notamment par l'intermédiaire du réseau des élu-es insoumis-es et citoyen-nes.

Formation réalisées	Thèmes	Visio / présence	Nombre stagiaires
4	Finances locales	Visio	21
1	Finances locales et débat budgétaire départemental	Présentiel (Aisne)	6
2	Planification écologique locale	Visio	13
1	Planification écologique locale	Présentiel (Aubagne)	7

Formation à venir	Thèmes	Visio / présence	Nombre stagiaires
1	Communication des élu-es et prise de parole en public	Présentiel (Nantes - Juin 23)	8
1	Comprendre le grand cycle de l'eau	Visio (Juin 23)	En attente
1	LGBTQIA+ : Quelle politique locale d'inclusion et de lutte contre les discriminations	Visio (Juin 23)	8 minimum
1	Sécurité alimentaire	Présentiel (Blois - Juillet à confirmer)	En attente

- **Organisation du premier séminaire des élu-es régionaux insoumis.es**

Il aura lieu le samedi 24 juin et dimanche 25 juin. Le programme a été co-construit avec nos élu-es en fonction de leurs besoins (visio-conférence d'échange organisée le 7 avril) et notre partenaire le Formateur des collectivités (FDC).

- **La revue des collectivités**

Nous travaillons avec FDC aux thématiques développées dans la Revue des collectivités, revue bimestrielle d'une vingtaine de pages d'informations pour l'action créée en 2021 avec le sous-titre « Bifurcations ». Elle est proposée aux élu-es et aux agent-es.

Derniers numéros : Pensée la ville pour les femmes, Bourgs et territoires ruraux : Comprendre les enjeux pour Agir - Voici le lien pour consulter le numéro 7 : <http://www.leformateurdescollectivites.fr/pdf/revue/revuen7.pdf>

PERSPECTIVES

- **Formation aux AMFIS** : programme des formations proposées à nos élu-es locaux-ales dans le cadre des AMFIS en partenariat avec le *Formateur des Collectivités*.

- **Création de répertoires des radicalités communales**

Un questionnaire a été établi afin de recenser les actions concrètes menées par nos élu-es qui sont autant de preuves par l'exemple. Il a été diffusé et nous en sommes à la phase de relance, notamment de nos maires LFI. La prochaine étape sera de commencer la rédaction des répertoires qui pourront servir pour construire notre programme municipal de 2026. Pour nous aider dans cette tâche, un groupe de bénévole nous a rejoint (une vingtaine de personnes actuellement).

Lien vers le répertoire : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfrFOy6XtmE9rrdZm96itKDz53-7hIAkinuEo0oxVUnjieABQ/viewform>

Ce répertoire sera aussi alimenté par les actions concrètes qui ont été traitées dans le cadre de la rubrique **Vie locale** du *Journal de l'insoumission*. Le réseau des élu·es participe à alimenter cette rubrique.

PÔLE DU RÉSEAU DES ÉLU·ES INSOU·MIS·ES ET CITOYEN·NES

L'association nationale des élu·es insou·mis·es et citoyen·nes animée par Delphine Fenasse, Claire Schweitzer, Guillaume Chaussemy et Gabriel Amard



BILAN

L'association nationale a réussi à impliquer nombre d'élu·es dans ses activités régulières (motions, entraides politiques et juridiques, partage d'expériences) et maires dont les plus actifs·ves sont Patrick Proisy, Guillaume Chaussemy, René Revol, Graziella Brunetti, Irène Lebeau, Nicolas Smilevitch, Pierre Polard, Fred Borrás, Tony Bernard et Stéphane Rodier. Le réseau des élu·es diffuse ses informations auprès de plusieurs milliers d'élu·es locaux·ales. Une boucle d'échange d'informations sur Telegram fédère plus de 300 élu·es locaux·ales.

- **Structuration du réseau des élu·es insou·mis·es et citoyen·nes**

En août 2022 l'association nationale a pris la décision de franchir une étape de structuration dans les départements en constituant des associations départementales

Départements où des AG de l'association ont eu lieu : Bouches-du-Rhône, Calvados, Tarn, de Haute-Garonne, Moselle, d'Indre-et-Loire, Gironde, Sarthe, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Essonne, Nord, Haute-Vienne et Rhône. En mai : Cher, Puy-de-Dôme et Pas-de-Calais. En juin, Meurthe-et-Moselle et Doubs.

À l'exception du Val-de-Marne qui n'a pas fait ce choix les élu·es ont décidé dans les départements dans lesquels les AG se sont tenues de créer des associations départementales afin de mieux identifier les membres du réseau, communiquer ensemble sur les sujets locaux et départementaux, mutualiser des actions et délibérations, élargir le réseau et s'installer dans le paysage politique et institutionnel du département.

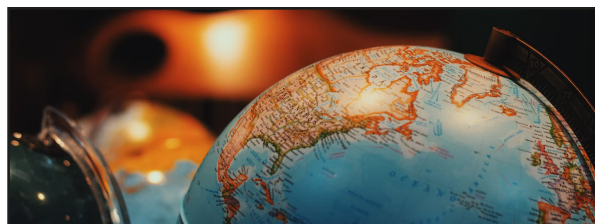
- **Établir une base de données pour les élections sénatoriales et préparer une note aux élu·es** à ce sujet pour les préparer à la désignation des grands électeurs qui a eu lieu le 9 juin 2023. Le pôle a participé à ces travaux animés par Guilhem Serieys.
- **Organisation de deux réunions en visio spécifiques de préparation aux Conseils municipaux du 9 juin** relatifs à la désignation des grand·es électeur·rices pour les sénatoriales de septembre 2023 : première réunion le 22 mai pour les communes de - 9000 habitant·es, deuxième réunion le 25 mai pour les communes de + 30.000 habitant·es
- **Rédaction et diffusion de motions/tribunes** : ce premier semestre 2023 a été marqué par des prises de positions fortes du réseau par des motions contre la réforme des retraites, une tribune à notre initiative dans le journal *l'Humanité* de nos maires en associant des maires PS dont André Laignel, écologistes et communistes pour revendiquer un bouclier tarifaire en matière d'énergie face à l'inflation. Cette initiative a donné lieu à la défense d'amendements à l'Assemblée et au Sénat. Plus récemment nos élu·es se sont mis au travail sur la question des polluants éternels dans l'eau, l'air et l'alimentation (PFAS, perfluorés...).

PERSPECTIVES

- Continuer à développer le réseau des élu·es et sa structuration départementale
- Organisation d'ateliers pour les AMFIS 2023

PÔLE DES ÉLU·ES FRANÇAIS·ES DE L'ÉTRANGER

animation : Mélanie Montinard et Jean-François Deluchey



BILAN

- **Qui et où sommes-nous ?**

Nombre élu·es conseillers français de l'étranger	Déléguée consulaire	Élu·es à l'Assemblée des Français·es de l'étranger
15 (11 Amérique latine et Caraïbes, 1 Bénélux, 1 Chine, 1 Afrique de l'Est, 1 Canada)	1 (Bénélux)	3 au sein du groupe « Écologie & Solidarité », le plus grand groupe de l'AFE (31/90 membres).

- **Lien entre la Coordination opérationnelle ou nos parlementaires et les demandes des futures « Boucles Circos FE ».** Sa feuille de route établit qu'il doit : « Écrire deux fois par an des synthèses des problématiques des Français-es de l'étranger destinées à nos parlementaires pour insérer leurs spécificités dans le travail législatif, et faire le point avec nos deux député·es référent·es (A. Le Gall et N. Oziol), au moins deux fois par an »
- **Rédaction de notes de synthèse pour le mouvement :** note électorale en janvier 2023 pour l'Espace batailles électorales, une note de synthèse politique sur l'organisation militante des Français-es de l'étranger.
- **2 Newsletters par an (juin et décembre) :** en cours de finalisation de la charte graphique et des contenus de la newsletter de juin.
- **Rédaction d'un document sur la formation des élu·es FE** pour intégrer certaines de ses actions avec celles du Pôle Formation des Élu·es Locaux·ales et Radicalités Communales. De cette formation pourra naître un « guide de l'élu·e FE et des bonnes pratiques de mandat consulaire ».
- **Identification en cours des différents livrets programmatiques** où il serait possible d'inclure la question des FE d'une manière transversale, au-delà du livret FE.

PERSPECTIVES

- **Proposition de travail en partenariat avec l'Espace batailles électorales concernant les prochaines élections sénatoriales,** d'autant plus que ces élections sont indirectes et seront donc une des activités du Pôle en juin et septembre 2023.
- **Le Pôle sert également de lien avec nos député·es référent·es** pour faire remonter à l'Assemblée nationale les problèmes des FE¹. Aussi, un travail de recensement de la présence de nos parlementaires au sein des **Groupes d'Amitié** est en cours afin que le pôle puisse relayer les informations avec les élu·e·s au niveau local et de les impliquer également dans les discussions du Groupe d'Amitié².

¹ Prochains thèmes : l'effondrement des bourses scolaires et volonté de privatisation du Réseau AEFÉ, baisse des budgets pour les aides sociales, etc.).

² Ex. Groupe d'Amitié France-Brésil, A. Saintoul. Ce groupe a reçu la visite du président du Mouvement Sans Terre en mars dernier à l'AN et le président du Groupe s'est rendu au Brésil en avril dernier afin de planifier l'organisation des prochains grands événements internationaux comme le G20 ou la COP30, entre autres.



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

ESPACE VIE DU MOUVEMENT

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



Les affiches pour la retraite à 60 ans



Manifestations du 1^{er} mai



Campagne d'achat des locaux



ANIMATEUR-RICES DE L'ESPACE

Sarah Legrain et Antoine Léaument

INTRODUCTION

Les tâches de notre espace n'ont pas manqué depuis l'Assemblée représentative de décembre !

Notre espace assure en effet des tâches quotidiennes indispensables au bon fonctionnement du mouvement : animation du réseau social Action populaire, gestion du matériel, suivi des GA, envois de newsletters... Comme vous pouvez vous en douter, cette activité a connu un certain emballement à la faveur de l'engagement plein et entier du mouvement dans la bataille des retraites : vous avez commandé d'énormes quantités de matériel, créé un grand nombre d'actions, accueilli de nouveaux insoumis·es dans vos GA, et vous avez ouvert bien plus de newsletters qu'à votre habitude !

Mais nous devons en parallèle mener d'autres chantiers. En effet, bon nombre des évolutions annoncées en décembre dépendaient des pôles de notre espace : plan d'achat de locaux, mise en place des boucles départementales et des caisses départementales... Certes, avec la bataille des retraites qui a concentré beaucoup d'énergie et surtout avec les contretemps financiers causés par les délais de remboursement de la campagne présidentielle puis le retard dans le paiement de la dotation publique liée aux élections législatives, nous n'avons pas pu tout mettre en œuvre en 6 mois ! Mais on avance. Ca y est, les boucles départementales sont créées : apparues sur Action Populaire grâce au travail des équipes des outils numériques, elles se sont toutes réunies au moins une fois et se frottent aux méthodes exigeantes de l'éducation populaire pour désigner des référents au consensus ; bientôt, elles disposeront des outils numériques et ressources financières nécessaires à la gestion de leur caisse départementale. Plusieurs départements ont entamé la réflexion sur l'implantation de leur QG, à l'occasion de réunions organisées par le pôle des locaux et le pôle des GA. En lien avec l'espace Bataille idéologique, le pôle pratiques militantes et éducation populaire a contribué à l'élaboration des cafés populaires et de formations pratiques destinées aux élèves du cursus renforcé.

Enfin, notre espace a su aussi s'adapter aux situations rencontrées et aux besoins exprimés par les insoumis·es pour proposer de nouvelles évolutions. La réflexion avance sur la possibilité pour les départements de louer des QG là où le plan d'achat ne pourra pas être mis en œuvre rapidement. A l'initiative du pôle des GA, des « webinaires » réguliers se sont tenus pour informer les militant·es de l'activité politique du mouvement et des travaux des différents espaces en cette période très dense, et leur permettre d'échanger avec les membres de la coordination des espaces et de leur poser leurs questions. Le succès de ces réunions en ligne nous laisse penser qu'il faudrait les pérenniser : nous pourrions les appeler « forums des GA » et les tenir sur une base mensuelle.

Longue vie à l'espace vie du mouvement !

PÔLE DES GROUPES D'ACTION

animation : Alexandra Mortet et Clément Verde



TRAVAUX RÉALISÉS

Les chiffres, depuis le 1^{er} janvier 2023

- Plus de 30000 nouveaux·elles inscrit·es à la newsletter de la France insoumise
- Plus de 4100 groupes d'action dont près de 1900 groupes d'action certifiés, 250 nouveaux groupes d'action depuis le 1er janvier
- Près de 72000 insoumis·es sont membres d'un groupe d'action, 4050 nouveaux·elles membres depuis le 1er janvier
- Plus de 23 500 événements créés sur Action populaire
- Nous avons répondu à plus de 3 000 mails

Nous avons réalisé une grande partie des objectifs fixés lors de la dernière Assemblée représentative. Cependant, la bataille contre la réforme des retraites ayant occupé une grande partie de notre temps, la réalisation de certains objectifs a été décalée et est en cours.

- Lancement des boucles départementales : les boucles départementales ont été créées sur Action populaire, les réunions d'installation et la désignation des binômes en charge des tâches opérationnelles des boucles sont en cours. La plupart des départements a réalisé la réunion d'installation de leur boucle départementale. Leur mise en place a engendré plus de 700 questions écrites auxquelles le pôle a répondu.
- Mise à jour du processus de certification des groupes d'action : la demande de certification a été facilitée sur Action populaire en tenant visible les critères de certification atteints ou non. Nous avons également mis en place un système automatisé qui alerte les groupes d'action qui ne remplissent plus les critères de certification afin qu'ils puissent régulariser la situation et ainsi conserver leur certification.
- Mise à jour de la carte des groupes d'action : suite à la mise en place des boucles départementales, les groupes d'action fonctionnels ont été transformés en groupes d'action locaux ou ont été supprimés.
- Création d'un nouveau rendez-vous mensuel pour les membres des groupes d'action : les réunions en ligne (webinaires) des groupes d'action. Ces réunions permettent d'échanger régulièrement avec les membres des groupes d'action, de présenter les campagnes du mouvement et la mise en place des nouveaux dispositifs et de répondre à leurs questions.

- Tenue d'une permanence téléphonique tous les mercredi après-midi.
- Envoi des newsletters hebdomadaires et des mails ciblés (invitations aux réunions publiques, appels aux manifestations, informations aux membres des groupes d'action et des boucles départementales, circulaires aux réseaux des élu-es, etc.).
- Mise en ligne de nouvelles fiches pratiques, comme par exemple celle sur « Que faire en cas d'arrestation en manifestation ? »
- Nous avons participé aux réunions du Pôle d'achats des locaux ; aidé le Pôle des caravanes et des correspondants d'immeuble à organiser ses campagnes ; participé aux formations des élèves de l'Institut La Boétie ; aidé au lancement du Pôle des développeurs...

CHANTIERS EN COURS

- Le travail de mise à jour de la carte des groupes d'action est toujours en cours notamment sur les groupes d'action certifiés, les groupes d'action inactifs et les groupes d'action thématiques (en relation avec le Pôle programme)
- Mise en place de différentes fonctionnalités pour boucles départementales afin de faciliter la mise en application des tâches (notamment sur la gestion des caisses départementales) et les échanges entre ses membres. Cela nécessite des développements techniques très importants donc les fonctionnalités seront progressivement mises en place.
- Processus de désignation des binômes en charge des tâches opérationnelles des boucle départementales. Certaines boucles départementales rencontrent des difficultés pour s'approprier les méthodes de désignations au consensus, nous aidons les membres de ces boucles à trouver des solutions et à résoudre les conflits.
- Mise à jour du Centre d'aide d'Action populaire et de fiches pratiques.

OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS

- Mettre à jour le livret des animateur·rices de groupe d'action d'ici les AMFIS 2023.
- Continuer le travail avec le Pôle des outils numériques pour faciliter la gestion des groupes d'action sur Action populaire :
 - Changement de co-animation
 - Créer un outil adapté pour le financement des groupes d'action
- Travailler sur le parcours d'inscription à la France insoumise pour les nouvelles personnes qui nous rejoignent et sur le profil personnalité d'Action populaire (notamment pour permettre un meilleur ciblage des informations envoyées à chacun·e)

- Organiser des formations pour maîtriser les outils numériques et Action populaire afin de lutter contre les effets de la fracture numérique
- À partir de septembre, relancer un cycle de formation au porte-à-porte dans les villes où nous n'avons pas pu nous rendre pendant la campagne présidentielle, en lien avec le Pôle Pratiques militantes et éducation populaire.

BILAN DU PÔLE DES PRATIQUES MILITANTES ET ÉDUCATION POPULAIRE

animation : Sarah Legrain, Manon Coléou, Alexis Baudin et Maxime Laisney



Le pôle « Pratiques militantes et éducation populaire » a vocation à travailler sur les pratiques militantes insoumises, aussi bien tournées vers l'extérieur du mouvement (comment investir l'espace public, travailler sur sa posture militante) que liées à sa vie interne (animation de réunions, méthodes de délibération et prise de décisions).

TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS DÉCEMBRE

RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE

- Suivi des nouvelles inscriptions au pôle via Action Populaire
- Consolidation d'un fichier mail regroupant les nouveaux·elles inscrit·es et contacts antérieurs
- Week end du pôle à Paris les 11 et 12 février : accueil d'une trentaine de volontaires de toute la France, échange des ressources et attentes, formation.
- Organisation d'une réunion en visio du pôle le 2 mai.

Malgré les objectifs que nous étions fixés, nous n'avons pas pu tenir plus de réunions en visio du fait de l'implication de toutes les forces du mouvement dans la bataille des retraites. Néanmoins, nous avons cherché à contribuer en tant que pôle à cette bataille des retraites :

- Lors du séminaire de février, réflexion sur la façon de mêler l'éducation populaire à la bataille des retraites : porteurs de paroles, portes à portes, jeu de l'oie

- Travail conjoint avec le pôle des cafés populaires pour concevoir la première édition des cafés populaires sur le thème des retraites

FORMATIONS

- Conception d'un week-end de formation régional à déployer, réalisé à Lyon les 18 et 19 février 2023
- Deux formations dispensées dans le cadre du « cursus renforcé » de l'Institut La Boétie : animer une réunion, lutter contre les VSS en milieu militant

CONTRIBUTION À LA VIE INTERNE DU MOUVEMENT

- Élaboration du déroulé des réunions d'installation des boucles départementales et notamment la méthode de désignation au consensus des référents
- Participation à plusieurs webinaires organisés par le pôle des GA afin de répondre aux questions sur les boucles départementales
- Participation de Sarah Legrain et Maxime Laisney à un groupe de travail interne au groupe parlementaire pour aboutir à une méthode de délibération et de décision collective (en décembre). Explication de ce travail à l'occasion d'une réunion organisée par les Jeunes insoumis-es d'Île-de-France, à leur demande (en janvier)

CHANTIERS EN COURS ET PISTES D'ÉVOLUTIONS

RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE

- Séminaire des animateur·rices du pôle prévu les 24 et 25 juin
- Rendez-vous convivial du pôle et tenue d'un stand lors des AMFIS

FORMATIONS

- Proposition d'ateliers aux Journées jeunes et aux AMFIS (travailler sa posture militante, lutter contre les VSS en milieu militant, prendre une décision collective...)
- Continuer de proposer à l'institut La Boétie des formations aux pratiques militantes pour le cursus renforcé comme pour les formations décentralisées



CONTRIBUTION À LA VIE INTERNE DU MOUVEMENT

- Réaliser et mettre à disposition des outils d'animation (ex : note sur le consensus ou sur les méthodes de décision collective pour le « centre aide »)
- Poursuivre le travail mené avec les autres pôles de l'espace vie du mouvement notamment avec le pôle des GA autour de l'animation des boucles départementales et de l'assemblée représentative, de la formation militante
- Développer davantage les liens avec l'espace bataille idéologique (pôle des cafés populaires, notamment pour la conception des cafés populaires 6e République, Institut La Boétie pour les nouveaux dispositifs de formations)

BILAN DU PÔLE LOCAUX DANS LES DÉPARTEMENTS

animation : Anaïs Belouassa Cherifi et Antoine Léaument



ETAT D'AVANCEMENT

Ce nouveau pôle, né lors de l'Assemblée représentative de décembre s'était donné des objectifs ambitieux : lancer la campagne de financements en janvier-février, avoir acheté une dizaine de locaux fin 2023 et monter à 15 par an les années suivantes, pour couvrir la soixantaine de départements sans député-es en locaux achetés d'ici 2027.

Depuis décembre le pôle a rencontré plusieurs difficultés. Elles tiennent principalement à la dimension financière : il était impossible de lancer la campagne de financement alors que l'activité était tendue vers le financement de la caisse de grève, et parallèlement impossible de lancer la campagne d'achats sur fonds propres compte tenu de l'état des finances du mouvement en attendant la dotation. Il a aussi été difficile de programmer beaucoup de réunions d'information dans le pays pendant la réforme des retraites compte tenu de la mobilisation des départements sur des réunions publiques, manifestations etc.

Néanmoins le pôle a pu effectuer 6 réunions d'information sur la campagne d'achats des locaux effectués : Vienne, Marne, Pyrénées-Orientales, Oise, Doubs, Drôme, qui ont donné lieu à des discussions riches et de très bons retours militants.

CHANTIERS EN COURS ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le pôle se tient prêt à lancer la campagne de levée de fonds dès que le moment sera opportun pour le mouvement.

Le pôle se donne l'objectif d'acheter un local dans l'été après versement des fonds publics, dans un département où le RN a renforcé son implantation aux dernières législatives.

Compte tenu de l'attente forte de locaux chez les militant·es, nous envisageons désormais une étape intermédiaire de locations pour les départements où les fonds sont réunis, l'idée étant que ces locations soit pérennes dans les départements avec député·es et qu'elles soient progressivement remplacées par des achats dans les départements sans député·e.

Le pôle prépare des statuts stricts d'associations afin d'accélérer la campagne par une première phase de locations. Ces associations auront pour unique objet de gérer les locaux (loyers, factures...). Elles seront financées par la France insoumise uniquement, même si des dons fléchés via la plateforme seront possibles.

PÔLE GESTION DU MATÉRIEL

animation : Olga Moll et Ulysse Kummer



BILAN DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE

IMPRESSION DU MATÉRIEL

Affiche	908 700 ex.	Carte	350 ex.	Total 21 959 550 ex.
Affichette	2 500 ex.	Kit	2 000 ex.	
Autocollant	1 065 000 ex.	Lettre	20 000 ex.	
Bandeau	250 000 ex.	Poster	5 000 ex.	
Brochure	1 000 ex.	Tract	19 705 000 ex.	

- 50% sur palette, 15% en retrait siège, 35% dans des cartons confectionnés par des volontaires au siège du lundi au vendredi entre 10h et 20h.
- 20 000 kg de matériel ont été mis dans 3209 cartons en 6 mois

- L'essentiel des tâches repose sur une quinzaine de volontaires très impliqués, qui viennent toutes les semaines, appuyés par une cinquantaine de personnes qui s'impliquent plus occasionnellement, notamment lors des périodes d'activité intenses.

STRUCTURATION DU PÔLE AU SIÈGE

- Rédaction d'un document pour former de nouveaux volontaires capables de faire tourner l'envoi de colis au quotidien
- Fidélisation d'un bon nombre de volontaires (une vingtaine) arrivés pendant la campagne 2022
- Recrutement d'une vingtaine de nouveaux·elles volontaires
- Rédaction d'un document pour accompagner la formation de nouveaux volontaires

LOGISTIQUE PALETTE

- Amélioration de la procédure pour envoyer à chaque référent·e palette le contenu prévu pour sa zone et donner la possibilité de modifier par retour de mail les qualités afin de correspondre au mieux au besoin de chaque territoire.

CHANTIERS EN COURS

STRUCTURATION AU SIÈGE

- Implication / participation des gestionnaires dans le fonctionnement du pôle au quotidien.
- Recrutement / formation de nouveaux gestionnaires pour mieux répartir la charge et pouvoir encore monter en puissance lors des prochaines périodes d'intenses activités.

LOGISTIQUE PALETTE

- Évolution des référent·es par département avec la mise en place des boucles départementales.

RÉFLEXION SUR LA DIMINUTION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

- Choix de nouveau matériel pour réussir à faire aussi bien en dépensant moins
- Choix du conditionnement plus important pour limiter les coûts
- Réflexion sur la boutique, quoi, quelle quantité, comment limiter les coûts, est-ce possible de gagner de l'argent ?

SITE MATÉRIEL

- Travail en coordination avec les pôles Communication et Outils numériques pour rendre le site matériel plus lisible, plus esthétique et simple d'accès

OBJECTIFS / ÉVOLUTIONS

BOUCLES DÉPARTEMENTALES

- Établissement d'un canal de discussion / échange avec les référent-es matériel par département
- Permettre l'implication de ces référents dans le fonctionnement du pôle notamment comme source de remontée des besoins / idées des militants sur le terrain
- Développer le réseau de partenaires imprimeurs pour être capable d'imprimer localement à moindre frais et avec en plus de réactivité notamment pour améliorer notre impact sur les luttes locales.

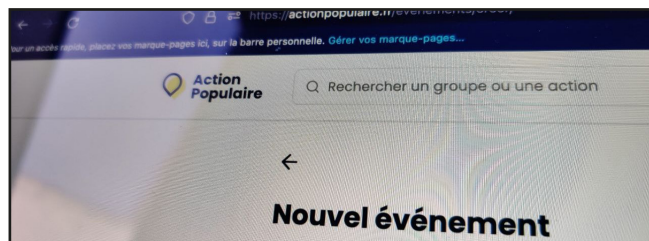
STRUCTURATION PÔLE MATÉRIEL

- Formation de volontaires capables de faire tourner entièrement la mission de l'expédition colis 5 jour par semaine du matin au soir.
- Fidélisation des 20 nouvelles personnes volontaires au siège.



BILAN DU PÔLE DES OUTILS NUMÉRIQUES

animation : Salomé Cheysson et Giuseppe De Ponte



TÂCHES RÉALISÉES

DÉVELOPPEMENT INTERNE DU MOUVEMENT

- **Les procédures liées à l'animation des groupes d'action sont automatisées** : les outils numériques ont travaillé pour faciliter l'organisation des groupes d'action tant pour les gestionnaires/co-animateur·rices de groupes que pour le pôle GA : les changements de co-animateur·rices sont simplifiés via un système de validation sur Action Populaire, et les mails concernant la certification sont envoyés automatiquement lorsque le GA ne remplit plus un des critères pour le prévenir de la situation.
- **On peut désormais financer un groupe sur Action populaire de façon régulière** : les dons ponctuels ne sont plus l'unique façon d'alimenter le mouvement. Les contributions financières, comme un abonnement, prélèvent la même somme d'argent tous les mois et peuvent être modifiés/annulés via la partie « Dons et paiements ». De leur côté, les co-animateur·rices de GA ont plus de visibilité sur le budget alloué à leurs futures actions.
- **Intégration des boucles départementales à Action populaire** : le pôle outils numériques a assuré la mise en place technique des boucles départementales qui ont des spécificités par rapport aux groupes d'action (plusieurs binômes, charte unique, présence d'élus·es, caisse départementale etc.). Elles possèdent leur propre type d'événement : la réunion de boucle départementale, qui est privée.

OUTILS DE GESTION FINANCIÈRE

- **Le site matériel a été optimisé** : les tracts, affiches, autocollants et autres produits dérivés ont été mis en avant sur la page d'accueil du site, avec leurs dimensions et le nombre d'exemplaires par paquet. La navigation de la boutique a été rendue plus fluide pour retourner facilement sur l'application. 58 visuels ont été faits pour améliorer le site
- **Les mises à jour d'Action populaire sont communiquées** : une partie blog sur le centre d'aide fait désormais état des dernières fonctionnalités, changements, corrections de bugs dans l'application, captures d'écran à l'appui. Le rythme de publication de ces notes de mises à jour est mensuel.

BATAILLE CULTURELLE

- **L'organisation d'événements locaux avec des intervenant-es nationaux-ales a été simplifiée et en partie automatisée** : lors de la mise en place des campagnes de formations locales et de cafés populaires, nous en avons profité pour mettre au point un nouvel outil de demande d'événements locaux en présence d'un-e orateur-ice national-e qui automatise en partie la gestion des disponibilités des intervenant-es et la production de visuels (images, affiches, tracts ...), rendant ainsi la planification de ce type d'événements plus rapide et efficace. Nous avons ensuite adapté ce système pour l'organisation des réunions publiques en présence des élu-es du mouvement.

PARTICIPATION AU MOUVEMENT SOCIAL

- **Le système de réservation pour les bus a permis à des insoumis-es de tous horizons de se joindre à la marche du 21 janvier** : lors de l'organisation de la "Marche pour nos retraites" du 21 janvier 2023, nous avons intégré la réservation, le paiement et la gestion des places de bus au site matériel. actionpopulaire.fr, ce qui a permis à plus de 3000 personnes de rejoindre la marche à Paris depuis une centaine de villes en France.
- **Des tweets et des mails personnalisés ont sollicité les élu-es pour s'opposer à la réforme des retraites** : pendant la bataille contre la réforme des retraites, à l'assemblée nationale et au Sénat, nous avons mis en place plusieurs générateurs de mails et de tweets à envoyer aux député-es et sénateurs (majoritairement Renaissance et LR) pour les inciter à agir au niveau parlementaire. Un formulaire permettait de déduire quel-le était l'élu-e à contacter, puis le site proposait d'envoyer automatiquement le courrier à l'élu-e ou de copier/coller le texte pour le faire soi-même. Les sites voteznon.fr, lafranceinsoumise.fr et nos-pme-disjonctent (pour interpellier sur le prix de l'électricité sur les PME) ont pu en bénéficier.
- **Une cagnotte de soutien aux grévistes a été mise en ligne et maintenue**
 - Le soutien aux grévistes s'est également manifesté par des moyens financiers : une caisse de grève en ligne a été développée et mise sur le site lafranceinsoumise.fr, ainsi qu'un formulaire à destination des grévistes souhaitant faire partie des bénéficiaires de cette caisse. Les outils numériques ont aussi mis en place le site du grevement et les habillages Twitch pour animer la jauge de remplissage de la cagnotte.
 - 189 339 € récoltés lors des 3 éditions du GrevEvent
 - 1 080 196 € récoltés depuis octobre 2022



TÂCHES EN COURS

- **Une méthode de financement des groupes d'action est en pleine réflexion** : l'arrivée des boucles départementales est l'occasion idéale pour établir un système de gestion de budget à la fois pour les boucles et les groupes d'action certifiés, qui serait le plus autonome possible. Des réunions régulières avec le responsable financier et le pôle des GA ont lieu pour concevoir ces nouvelles procédures.
- **Une carte des locaux départementaux va être mise en place** : à la manière des événements et des groupes d'action près de chez soi visualisés sur la carte d'Action populaire, nous prévoyons d'ajouter une carte des locaux par département dès lors qu'ils en disposeront.
- **Le pôle des outils numériques fait appel aux personnes volontaires** : sur Action populaire, un groupe "Pôle outils numériques" rassemble de nombreuses personnes désireuses de nous aider dans le domaine de leurs compétences liées à l'informatique. Nous envisageons de faire appel à elles pour certains projets futurs liés à Action populaire.

COMITÉ DE RESPECT DES PRINCIPES ET COMITÉ DE SUIVI CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



BILAN DU COMITÉ DE RESPECT DES PRINCIPES

Depuis décembre 2022, le CRP a traité 25 cas :

- 4 se sont soldés par une exclusion.
- 8 se sont soldés par un avertissement et/ou un rappel au fonctionnement de la France insoumise, dont un cas qui est de nouveau en traitement suite au non-respect de l'avertissement.
- 1 s'est soldé par la réintégration de la personne.
- 12 ont été classés.

Le CRP a été renforcé de 4 nouveaux membres. Cela a été très utile.

- Le CRP a organisé un week-end de travail en présentiel et a continué la tenue de ses réunions mensuelles en ligne. Il s'est déplacé pour organiser une réunion de médiation et prévoit 3 autres réunions du même format dans les prochains mois.
- Le CRP a actuellement 19 cas en cours de traitement.
- Depuis le 10 décembre 2022, le CRP a reçu 85 nouvelles prises de contact. La plupart de ces prises de contact ne relèvent pas à proprement parler du rôle CRP.

ÉVOLUTIONS À PRÉVOIR

- Atteindre le nombre de membres du CRP prévu lors de l'Assemblée représentative de décembre 2022. La charge de travail militante représentée par le CRP requiert des militant-es très disponibles et prêt-es à donner du temps militant en plus de celui qu'ils et elles accordent déjà localement.
- Pour que le CRP puisse avancer mieux et raccourcir le temps de traitement des dossiers, il faut également améliorer les pratiques dans le mouvement. Trop de messages reçus relèvent de conflits de personnes plutôt que de non respect des principes du mouvement, et ne correspondent donc pas réellement au rôle du CRP. Par ailleurs, certaines personnes faisant l'objet d'un signalement participent de la durée de traitement des dossiers lorsqu'elles font durer la procédure en refusant de s'entretenir avec les membres du CRP.
- Continuer à préciser les procédures de traitement des signalements pour VSS, conjointement avec le CVSS et avec l'aide des conseils féministes et conseils juridiques. Ces procédures évoluent nécessairement au fil des difficultés rencontrées.

BILAN DU COMITÉ DE SUIVI DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Ce bilan remonte à novembre 2020, date à laquelle le CVSS a été renouvelé et où la procédure de traitement des signalements pour VSS a été revue en lien avec le CRP.

Les bilans précis sur les signalements pour VSS ne peuvent pas être trop réguliers car cela pourrait entraver la confidentialité des dossiers traités en permettant l'identification des cas.

ÉCOUTE ET TRANSMISSION DE SIGNALEMENTS DEPUIS NOVEMBRE 2020

- 30 personnes ont été écoutées (29 femmes et 1 homme)
- 35 personnes ont été mises en cause (100% d'hommes)
 - 8 pour comportement sexiste
 - 26 pour violences sexuelles (agression sexuelle, harcèlement sexuel, viol),
 - 1 pour violence (coups)
- 8 dossiers ont été clôturés sans transmission au CRP
 - 2 dossiers pour cause de départ de la personne ciblée avant la fin de constitution du signalement
 - 5 dossiers pour cause de non réponse de la personne signalante après relance
 - 1 dossier pour cause d'abandon de procédure par la personne signalante
- 24 dossiers ont donné lieu à un signalement transmis au CRP
- 3 dossiers sont en cours de traitement par le CVSS

16 signalements ont été traités par le CRP, voici les décisions :

- 8 exclusions
- 2 obligations de formation
- 2 avertissements
- 1 réintégration après mesure conservatoire
- 3 mesures conservatoires avant décision définitive

2 signalements non traités car les personnes ciblées ne sont plus à LFI
6 signalements sont en cours de traitement

PRÉVENTION ET FORMATION

- 1 formation dispensée par le Collectif féministe contre le viol en 2021 aux membres du CVSS, du CRP et de la coordination des espaces
- 1 questionnaire envoyé aux insoumis·es pour sensibiliser aux VSS en milieu militant et renvoyer vers des ressources en 2021
- 1 mise à jour de la page du site avec des ressources sur les VSS (documentation, quizz, etc) en 2021
- 1 circulaire d'infos sur le CVSS et invitant les GA à faire un point sur les VSS en 2021
- 1 dispositif de prévention anti-VSS (affichage, numéro dédié) aux AMFIS 2021 et 2022
- 2 formations « lutter contre les VSS en milieu militant » dispensées aux jeunes insoumis en 2022
- 1 formation dispensée aux AMFIS 2022
- 1 formation « lutter contre les VSS en milieu militant » dispensée dans le cadre du cursus renforcé de La Boétie en 2023

COORDINATION, RÉFLEXIONS ET MISE À JOUR DU DISPOSITIF

- Travail de coordination et d'échange de procédés avec les dispositifs anti-VSS des autres organisations politiques de gauche et organisations syndicales. 5 réunions se sont tenues, dont la dernière le 11 mai toute la journée.
- Prise de conseil auprès de plusieurs associations et militantes féministes
- Prise de conseil juridique auprès d'une avocate et d'un juriste
- Réunions régulières avec le CRP pour faire le point sur les procédures

ÉVOLUTIONS À VENIR

La composition du CVSS est en cours de renouvellement, avec l'arrivée de deux nouvelles membres suite au départ de Sarah Legrain, devenue députée, et de Marie Duret-Pujol, qui renforce les rangs du CRP en y apportant son expertise d'ancienne membre du CVSS.

Les questionnements et difficultés émergent au fur et à mesure des cas. Nous travaillons à faire évoluer nos pratiques vers un protocole le plus abouti possible. Comme toutes les organisations qui se dotent de dispositifs internes de lutte contre les VSS, nous sommes face à la nécessité d'inventer des procédures. Cela prend du temps et suppose de tâtonner.

Dans l'état actuel de nos réflexions, et en accord avec la coordination des espaces, nous proposons cette description mise à jour de notre fonctionnement. Elle pourra être formalisée et précisée davantage à l'issue de notre travail de consultation de féministes et de juristes.

LE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS POUR VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES REÇUS PAR LE COMITÉ DE SUIVI CONTRE LES VIOLENCÉS SEXISTES ET SEXUELLES

Pour rappel, tout membre de la France insoumise se doit de respecter les principes de la France insoumise adoptés lors de la Convention du 25 novembre 2017, ainsi que la « Charte de la France insoumise : Pour un mouvement qui lutte contre les violences sexistes et sexuelles » qui en découle.

Conformément à ses principes féministes, LFI s'est dotée d'un Comité de suivi contre les Violences Sexistes et Sexuelles en lien avec le Comité de Respect des Principes pour que la parole des victimes soit entendue et prise au sérieux. La France insoumise s'engage à entendre et traiter les alertes internes pour des faits de VSS. Elles doivent pouvoir être examinées avec soin, et donner lieu à des réponses internes adaptées, indépendamment des réponses que la justice pourrait ou non apporter. Au fil des années, et à l'aide des conseils d'associations féministes et de juristes, LFI a affiné son mode de traitement des signalements.

Le Comité de suivi contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CVSS) a pour mission d'être un lieu d'écoute et d'orientation de victimes ou témoins d'actes de violences sexistes et sexuelles, et de constitution de signalements internes. Il est uniquement composé de militantes bénévoles de la France insoumise, formées sur les violences sexuelles et sexistes et sur l'écoute et l'accompagnement des victimes. Il est co-animé par deux de ses membres. Sa composition peut être amenée à évoluer en fonction de ses besoins. À l'heure actuelle, il comporte 7 femmes aux profils variés et militant dans des zones géographiques diverses. Le choix de la non-mixité est lié à la volonté que les personnes qui nous parlent (qu'elles soient des hommes ou des femmes) et nous font état de violences commises par des hommes se sentent en confiance et en sécurité. Le choix de l'anonymat est motivé par la nécessité de protéger ses membres contre les pressions extérieures et d'éviter le développement de signalements intempestifs et informels, qui peuvent nuire tant à celles qui les reçoivent qu'aux personnes qui les émettent en entachant la rigueur de la procédure. La composition du CRP, instance en charge de la décision finale, est quant à elle publique.

Avec l'accord de la victime, le CVSS peut transmettre un signalement au Comité de respect des principes, seule instance habilitée à prendre des décisions au nom du mouvement à l'égard de l'auteur présumé des faits.

Tout·e membre de la France insoumise peut saisir le Comité de suivi contre les Violences Sexistes et Sexuelles via l'adresse mail dédiée comite-violences-sexistes-sexuelles@lafranceinsoumise.fr ou encore s'adresser directement à l'association partenaire Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV) : 0800 05 95 95. La France insoumise s'est en effet également dotée d'un partenariat avec le Collectif Féministe contre le Viol (CFCV) afin d'accompagner les personnes qui en auraient besoin, de former les membres du CVSS à l'écoute, et si nécessaire de recueillir directement un signalement pour le transmettre ensuite au CVSS.

Le Comité de suivi contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CVSS) peut être saisi par toute personne membre de la France insoumise, ou par une personne non membre de la France insoumise, si l'homme mis en cause en fait partie. Cette saisine du CVSS se fait uniquement par mail par la boîte mail dédiée.

Le CVSS accuse réception de la demande et définit en son sein une référente (ou un binôme de référentes) chargée du suivi du dossier ; il est veillé à ce que la référente n'ait pas de lien particulier avec les personnes concernées par le signalement. Dans un délai n'excédant pas une semaine, la référente propose à la personne ayant saisi le CVSS un premier rendez-vous (physique ou téléphonique), dont l'objectif est de l'écouter et de réunir les informations nécessaires à l'analyse de la situation à l'origine du signalement.

Si l'homme mis en cause n'est ni membre de la France insoumise ni associé à la France insoumise (candidat, invité, intervenant...), la victime peut être orientée vers une aide psychologique et juridique à sa demande. Dans le cas contraire, et si la victime le souhaite, le signalement se poursuit afin que des décisions internes puissent être prises au sujet de la personne mise en cause.

Si la personne à l'origine du signalement est témoin direct ou indirect des faits rapportés, il lui est rappelé que nos procédures de signalement ne peuvent aller à leur terme qu'avec l'accord de la victime. Il lui est donc proposé de l'orienter vers le CVSS, ou de donner son contact au CVSS si elle est d'accord.

Si la personne à l'origine du signalement est la victime des faits rapportés, elle peut être orientée vers une aide psychologique et juridique à sa demande, et il lui est proposé de faire un signalement pour permettre une décision interne au mouvement. Pour ce faire, il lui est demandé de témoigner de façon circonstanciée des faits subis et de transmettre tout document utile pour étayer son signalement ou tout contact de personne témoin des agissements. Si elle a connaissance d'autres potentielles victimes de ces agissements, elle est invitée à leur proposer de contacter le CVSS pour témoigner à leur tour.

Elle est écoutée avec bienveillance. Elle est informée que pour que le signalement aille à son terme, son témoignage sera transmis au CRP et donnera lieu à une enquête interne incluant une audition de l'homme mis en cause. Afin de respecter le droit fondamental à pouvoir se défendre, ce dernier devra avoir accès, a minima en fin de procédure après enquête, aux faits qui lui sont reprochés ; à moins d'une multiplicité de témoignages concordants pour des faits répétés de même nature, cette connaissance des faits reprochés nécessitera une connaissance de l'identité de la victime. Le mouvement respecte en tout état de cause la volonté de la victime : sans son

accord, il n'a vocation ni à poursuivre un signalement interne sur la base de son témoignage, ni à communiquer publiquement son nom et son témoignage, ni à engager de procédure judiciaire sur la base de son témoignage.

Le recueil du témoignage donne lieu à un compte-rendu écrit relu par l'ensemble du CVSS. Avec son accord, le CVSS transmet ce compte-rendu, assorti d'un avis rappelant les différentes définitions contenues dans la loi.

Dans le cas où les faits signalés présentent un caractère d'extrême gravité et semblent nécessiter de prendre des précautions avant la fin de l'instruction, le CVSS peut transmettre une alerte au CRP et préconiser une mesure conservatoire, telle une suspension temporaire. Le CRP reste décisionnaire en la matière. Une mesure conservatoire ne peut pas excéder trois mois, renouvelables sur justification du CRP (comme l'attente d'informations à venir, par exemple au sujet d'une démarche judiciaire).

Une fois saisi, le CRP auditionne dans la confidentialité toutes les parties qu'il juge nécessaire d'entendre et étudie tous les éléments de preuve ou témoignage qui lui sont transmis. La personne mise en cause est nécessairement entendue. Dans les cas où il considère nécessaire de diligenter une enquête plus poussée que ce que lui permettent ses moyens propres, le CRP peut demander le recours à une aide extérieure (cabinet d'avocat ou organisme habilité à mener des enquêtes internes), auquel cas il en informe la Coordination des Espaces. Le CRP peut demander à auditionner pour avis la Coordination des Espaces au sujet d'un dossier, mais il reste décisionnaire en dernière instance.

Si le signalement concerne un candidat, le CRP peut décider d'informer le comité électoral de l'existence de ce signalement, en toute confidentialité. Une fois la décision prise par le CRP, elle est transmise au comité électoral qui peut être amené à prendre une décision liée à une investiture. Le comité électoral peut communiquer sur sa décision mais sans enfreindre la confidentialité concernant le contenu du dossier.

Si le signalement concerne un élu, le CRP peut décider d'informer le groupe dans lequel siège cet élu, en toute confidentialité. Une fois la décision prise par le CRP, elle est transmise au groupe, qui peut être amené à prendre une décision selon les procédures internes du groupe, et la communiquer selon les procédures de communication du groupe. Le CRP n'est pas décisionnaire sur l'appartenance d'un élu à un groupe, uniquement au mouvement.

La décision du CRP est une décision purement interne, distincte de toute décision de justice, et visant uniquement à réguler les rapports entre l'homme mis en cause et le mouvement insoumis. Le CRP ne vise qu'à l'application de principes politiques, en l'occurrence de précautions féministes, au sein du mouvement ; il ne prétend prononcer aucune culpabilité. La connaissance d'une plainte et / ou d'une décision de justice peut être prise en compte par le CRP dans ses enquêtes et décisions ; mais elle ne constitue pas une condition nécessaire. L'éventuelle décision de justice (condamnation, classement sans suite, acquittement) ne donne lieu à aucune automaticité de la décision du CRP. Dans son travail, le CRP respecte les principes fondamentaux de droit à la défense incluant le contradictoire, d'individualisation et de proportionnalité des sanctions. Il dispose d'une palette de décisions possibles : rappel des

principes du mouvement, avertissement assorti d'une formation sur les VSS, retrait des responsabilités, suspension avec sursis, suspension temporaire, exclusion. L'arrivée d'une nouvelle information (nouveau signalement auprès du CVSS, plainte ou décision de justice) peut amener le CRP à réouvrir un dossier et à prendre une nouvelle décision.

La décision du CRP est communiquée aux personnes à l'origine du signalement et mise en cause. Si cela est nécessaire à l'application de la décision, elle peut être communiquée à l'entourage militant, au groupe d'action, réseau ou pôle dont est membre l'homme mis en cause, et aux instances du mouvement concernées, sans enfreindre toutefois la confidentialité sur le contenu du dossier. Le CRP s'engage à ne jamais communiquer le contenu d'un dossier sans l'accord expresse des personnes concernées par le dossier.

Le CVSS et le CRP se réunissent au moins une fois par an pour faire le bilan des situations de violences sexistes et sexuelles traitées et préparer un rapport annuel avec d'éventuelles préconisations en matière de prévention ou de modifications de fonctionnement du traitement des VSS aux instances de la France insoumise. Le CRP consacre une attention particulière aux dossiers transmis par le CVSS, qu'il cherche dans la mesure du possible à traiter en priorité.

Les bilans communiqués publiquement devront veiller à respecter la confidentialité sur les dossiers individuels ; l'exigence légitime de transparence sur l'activité du CVSS et du CRP, les types de faits reprochés et de décisions prises, ne peut conduire à exiger des bilans permettant l'identification des personnes concernées et mises en cause ou le dévoilement du contenu de leur dossier.



ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Bilan pour la période de décembre 2022 à mai 2023



Maxime Charpentier

LA BATAILLE DES RETRAITES

L'année 2023 est d'ores et déjà marquée par le mouvement social historique contre la réforme des retraites et le nouvel âge légal de départ fixé à 64 ans. Cette année est d'autant plus importante du fait du nécessaire encrage de la NUPES avant les prochaines échéances électorales. Autrement dit, l'année 2023 représente une période charnière pour le mouvement, tant sur le plan social que politique.

Alors que la France insoumise était à la sortie de l'année 2022 en découvert de 600 000 euros, elle a répondu et répond toujours présente dans le combat contre la réforme des retraites.

Aussi cet investissement du mouvement aux côtés des travailleurs et des travailleuses pour le droit de ne pas mourir au travail a été massif, tant sur le plan des dépenses que celui des recettes.

Sur le plan des dépenses, le mouvement a consacré entre janvier et mai plus d'un million d'euros pour mobiliser contre la réforme. L'impression et les envois de matériel ont ainsi représenté plus de 670 000 euros sur un total de 735 000 euros. La France insoumise a ainsi pu participer massivement à l'effort d'information de toutes les personnes concernées par ce projet de réforme en mettant à disposition gratuitement ce matériel et en faisant des envois réguliers de palettes dans toute la France, pour rendre ce matériel le plus accessible.

Cette campagne d'information comprend aussi toutes les réunions publiques et marches organisées contre la réforme des retraites. C'est ainsi près de 425 000 euros qui ont été mobilisés par le mouvement pour l'organisation/participation aux marches et aux réunions publique qui ont fait l'objet d'une prise en charge nationale.

Il faut ajouter à cela les dépenses de communication (graphisme, captation d'émissions) qui ont été consacrées à cette lutte pour près de 50 000 euros sur un total de 75 000 euros.

La quasi-totalité des recettes perçues sur la période a été consacrée à la caisse de grève insoumise. Sur le 1^{er} trimestre, le mouvement a ainsi perçu, tout confondu 85 000 euros de dons quand la caisse de grève insoumise atteignait sur cette même période près d'un million d'euros.

Sur la période de janvier à mai, 1 080 000 euros ont été perçus pour la caisse de grève insoumise quand la France insoumise a perçu en comparaison pour son activité la somme de 135 000 euros. Au total 1 031 200 euros ont à ce jour été reversés aux syndicats pour venir en aide aux salarié·es en grève, le mouvement reversant l'intégralité des sommes qu'il perçoit au titre de la caisse de grève à des syndicats habilités à recevoir ces sommes.

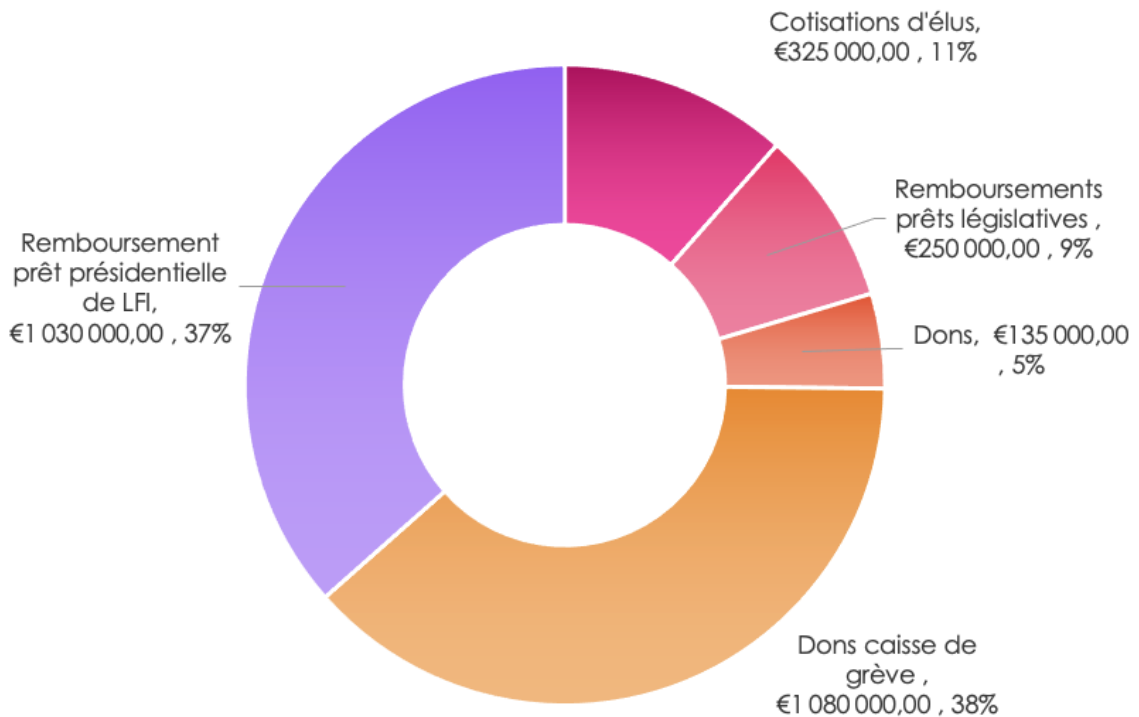
Dans un contexte financier pourtant délicat pour la France insoumise, le mouvement s'est donc impliqué aux côtés des travailleuses et des travailleurs

en grève afin d'apporter un soutien qu'aucune autre organisation politique n'a apporté. Notre mouvement est en effet le seul à avoir été présent dans l'hémicycle, dans la rue, et en soutien financier massif des salarié-es en grève.

DES OBSTACLES FINANCIERS EN RAISON DES RETARDS SUR LE VERSEMENT DE LA DOTATION PUBLIQUE

Cet investissement du mouvement sur le plan financier ne doit pas cependant occulter les obstacles que connaît la France insoumise. Depuis février, le mouvement ne peut fonctionner que grâce au remboursement des dépenses de la campagne présidentielle et plus précisément le prêt bancaire que le mouvement devra rembourser en juin prochain. Car la France insoumise n'a toujours pas perçu la dotation publique à laquelle elle est éligible.

RECETTES ET REMBOURSEMENTS DE PRÊTS



La dotation publique comprend deux fractions, la première correspond au nombre de voix obtenues dans le cadre des élections législatives par la formation politique et ce par l'intermédiaire de ses candidat-es. Lorsqu'un-e candidat-e se fait rejeter son compte de campagne, il peut être déclaré inéligible par le Conseil Constitutionnel. Les voix obtenues sont alors décomptées du total des voix attribuées à la formation politique réduisant ainsi la dotation publique. Or, dans le cadre des élections législatives de 2022, un nombre conséquent de comptes de campagnes a été rejeté. Le Conseil Constitutionnel étant alors la seule juridiction habilitée à prononcer ou non une peine d'inéligibilité, il est nécessaire d'attendre que celui-ci prononce une décision pour chacun-e des candidat-es dont le compte a été rejeté. Avec plus de 450 rejets (tous partis confondus) et donc contentieux, le Conseil Constitutionnel est donc très chargé, retardant *de facto* le calcul de la dotation publique.

Pour permettre aux formations politiques de fonctionner, le ministère de l'Intérieur prévoit le versement d'un acompte sur la dotation publique à la mi-juillet. Le reste de la dotation est prévu à compter de la publication du décret relatif au financement des partis et groupements politiques, soit à l'automne prochain.

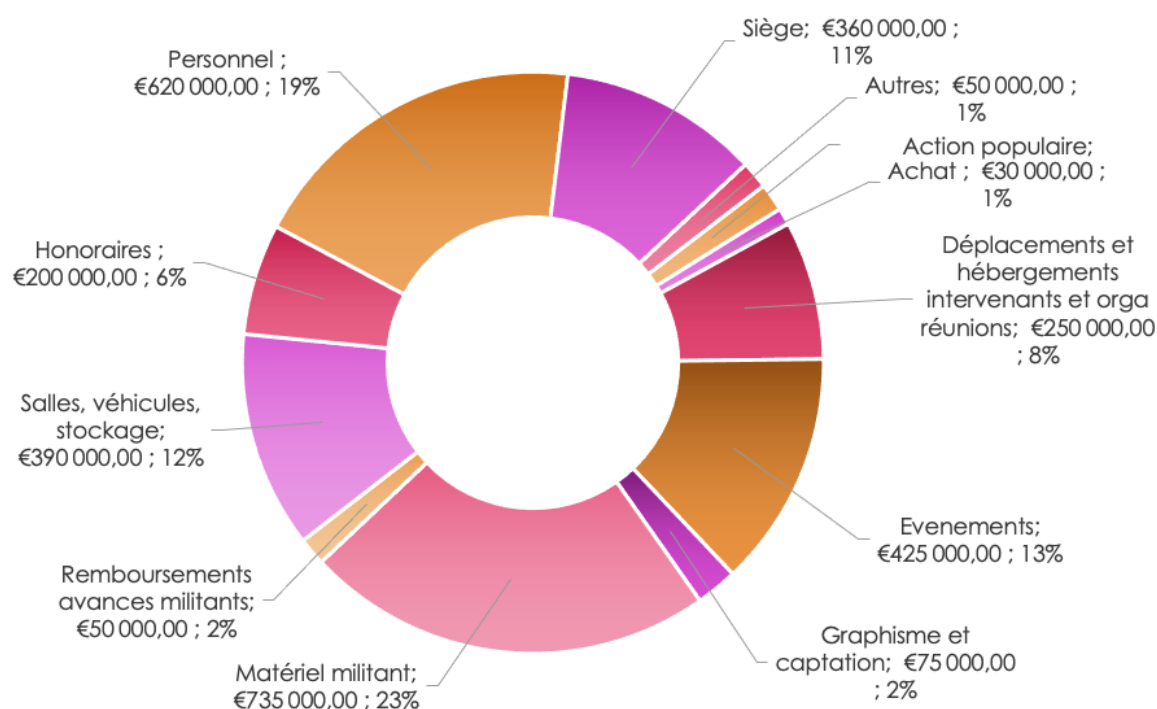
Autrement dit, le mouvement va connaître des obstacles financiers entre juin et novembre 2023 et ce dans la mesure où l'acompte versé prochainement à la mi-juillet viendra en grande partie couvrir les dépenses réalisées sur le premier semestre.

À ce manque s'ajoute un nombre conséquent de prêts effectués pour les élections législatives n'ayant à ce jour pas été remboursés et ce pour un total de 175 000 euros. Il est à noter à ce sujet que toutes les décisions ont été rendues depuis février.



LES DÉPENSES DU MOUVEMENT

DÉPENSES DE LA FRANCE INSOUMISE (JANVIER À MAI 2023)



Malgré ces obstacles, le mouvement doit engager un montant de dépenses important pour son fonctionnement. La location du siège national représente ainsi 360 000 euros sur le premier semestre. C'est depuis le siège que sont envoyés les colis de matériel, réalisés nos émissions et vidéos hebdomadaires, où se réunit la Coordination des Espaces et enfin où travaillent les salarié·es du mouvement.

Les frais de personnel (salaires, taxe sur les salaires, frais de gestion, cotisations sociales et patronales) représentent 620 000 euros pour 33 salariés. Composés de plusieurs pôles, les salariés effectuent de nombreuses tâches que ce soit le suivi des groupes d'action, le développement de nouveaux outils numériques ou encore l'organisation et la communication autour de nos événements.

Dans les autres dépenses de fonctionnement, on compte des frais de locations ainsi que les déplacements et hébergements. Ces dépenses sont réalisées pour permettre l'organisation des réunions publiques. Les locations comprennent ainsi les locations de salles, d'un local de stockage du matériel, de matériel son ou vidéo, de véhicules pour les déplacements des équipes, le transport de matériel ou encore pour les caravanes. Les déplacements et hébergements correspondent quant à eux aux déplacements des équipes d'organisation d'événements pour les événements nationaux et certains événements locaux,

pour les caravanes ou encore les réservations d'hébergements pour les grands événements à venir comme par exemple les AMFIS.

Parmi les autres dépenses significatives, on retrouve les dépenses d'honoraires (avocat·es et expert·es comptables) pour un total de 200 000 euros. Ces frais correspondent aux divers honoraires réglés par le mouvement dans le cadre des nombreuses procédures engagées en vue de défendre la France insoumise des nombreuses attaques dont elle fait l'objet. Une partie de ces honoraires correspond au suivi des élections législatives, qu'ils s'agissent des recours sérieux engagés lorsque l'écart de voix était suffisant pour justifier une annulation d'une élection (comme ce fut le cas pour la circonscription de René Pilato qui, à la suite d'un de ces recours a pu être élu), ou du suivi de candidat·es dont le compte a été rejeté. Enfin, il est régulier que des conseils soient consultés afin de cadrer juridiquement nos démarches.

Enfin, les remboursements et avances militantes correspondent à tous les remboursements effectués dans le cadre des initiatives nationales ou locales selon les demandes de dépenses émises par les groupes d'action. Elles comprennent le remboursement des frais de déplacements des participant·es aux formations des pôles de développeur·ses, les remboursements de déplacements de membres du service d'ordre venu·es assurer la sécurisation d'initiatives locales ou nationales, d'intervenant·es des réunions publiques ou encore de matériel acheté par les groupes d'action à l'aide de leur enveloppe.

UNE ADAPTATION NÉCESSAIRE AU CONTEXTE POLITIQUE ET FINANCIER

La France insoumise étant aujourd'hui centrale dans le paysage politique, elle a pour rôle d'être présente partout. Cette présence permanente dans le paysage oblige à l'engagement de dépenses importantes mais nécessaires pour participer aux nombreuses luttes. Par ces initiatives et la visibilité qu'elle acquiert, la France insoumise offre un débouché politique et programmatique face aux impasses politiques et démocratiques érigées par le gouvernement.

Cet investissement de la France insoumise dans le mouvement social et les délais de versement de la dotation publique ont cependant pour effet de retarder ou modifier la mise en place d'un certain nombre d'outils et projets d'acquisition présentés dans le cadre de la précédente Assemblée représentative.

AR 23

ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE 17 JUIN 2023

Événements fondateurs, les Conventions et les Assemblées représentatives permettent la construction collective de la France insoumise.

Ces rassemblements fixent les objectifs et les campagnes du mouvement en respectant le travail de fédération autour du programme *L'Avenir en commun*.

Ils proposent également de réfléchir à de nouvelles formes d'actions, à la création de nouveaux outils et à l'évolution des différents supports programmatiques.

La France insoumise se réunira au moins deux fois par an en Assemblée représentative. Les Assemblées représentatives réunissent les animateur·rices des Pôles et des Espaces du mouvement, ainsi qu'un·e insoumis·e tiré·e au sort parmi les animateur·rices de groupes d'action certifiés de chaque département, des Outre-mer et des Français·es de l'étranger. Les Assemblées représentatives font le lien entre la Coordination des Espaces et les groupes d'action de la France insoumise.

